

2018

BULLETIN MUNICIPAL

*La Plaine
sur mer*



p. 10

ENFANCE



p. 20

TRAVAUX



p. 27

VIE DE LA COMMUNE



p. 33

ASSOCIATIONS

ACCESSIMMO

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ

4 rue L. Fourneau LA PLAINE sur MER

www.accessimmo-laplaaine.fr

Achat
Vente
Location
Estimation

02 72 45 00 30

**Néthymoules**
BITARD
depuis 1999
Nelly & Thierry
simpaul.bitard@orange.fr
Cabane n°3
Zone Conchylicole « Le Marais » - 44770 La Plaine sur Mer
Tél./fax 02 40 21 06 71 / Port. 06 76 47 84 02

CHRISTOPHE PORCHER
PAYSAGISTE


- . Clôture
- . Création
- . Entretien
- . Arrosage automatique

21 impasse de la Basse Musse - 44770 La Plaine s/Mer
Tél/Fax : 02 40 82 00 69 - Port : 06 62 10 14 54

Neuf & Rénovation
Assainissement •
Couverture •
Carrelage •
Clôture •
MAÇONNERIE
côte de Jade
Bureau ouvert uniquement
le matin ou sur rendez-vous
02 40 21 56 21
ZA La Musse
44770 LA PLAINE-sur-MER
maconneriecotedejade@orange.fr

**YANN GUERY**
Menuiserie - Charpente
Ossature bois
Fermeture - Véranda - Store - Automatismes
Clôture - Agencement - Bardage - Dépannage
La Gènière - 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél. 02 40 21 01 33 - Fax 02 40 82 15 92
www.menuiserie-guery.com - sarlyanguery@orange.fr

Menuiserie
Maison neuve Tony
Fabrication sur-mesure
Cuisines, Parquets, Dressings, Lambris
Mobiliers d'intérieur, Verrières bois... Int
Terrasses bois et composites, Pergolas
Volets, Garde-corps, Portails... Ext
02 40 39 19 20 - 06 32 40 76 74
Z.A de la Gateburière - 44770 La Plaine Sur Mer
contact@menuiserie-maisonneuve.fr
www.menuiserie-maisonneuve.fr

**L. Mariot**
Electricité Générale
Ludovic MARIOT
Electricien
06 28 91 45 08
02 51 74 22 65
sarl.mariotludovic@hotmail.fr
4 impasse des Guiryères - 44770 La Plaine sur Mer

**Intermarché**
SUPER
**LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 00 52**



mot du Maire

Chères plainaises, chers plainais,

Dans quelques jours notre commune sera à nouveau heureuse d'accueillir les quelque 15 à 25 000 touristes qui passeront, une journée, un week-end ou plusieurs semaines dans notre petite station balnéaire familiale, riche de ses charmes naturels et maritimes, où il fait bon vivre.

Depuis plusieurs mois déjà, tout le monde s'affaire pour assurer le bien-être de la population estivale, mais aussi de toutes les familles plainaises, en particulier de nos jeunes en vacances le 6 juillet. Nous souhaitons que le soleil soit au rendez-vous. Cette année, le printemps a été tardif. Il nous a fallu attendre le 17 avril pour apprécier les premières chaleurs avec plusieurs journées ensoleillées consécutives.

Une saison touristique s'anticipe, elle est préparée bien en amont, par les services municipaux et les professionnels du tourisme. Sa réussite dépend aussi du dynamisme local.

Le centre-ville est devenu un atout majeur pour l'économie touristique. J'en profite pour remercier ceux qui croient au développement de notre commune et viennent s'y installer. Ce n'est pas un hasard si la commune s'est vue décerner, le 14 décembre dernier, le prix spécial du jury « Aperçu 2017 » du Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement, récompensant la mise en valeur du centre-ville, la diversité des réalisations et la qualité de la réflexion urbaine.

L'année 2018 a commencé par le recensement de notre population, acte important pour connaître le nombre d'habitants, mais surtout pour établir des statistiques permettant de mieux appréhender l'évolution de la commune. Ces données serviront de base à l'élaboration de l'action publique des prochaines années. Les chiffres officiels du recensement seront communiqués par l'INSEE au cours du 2ème semestre, ils devraient être légèrement inférieurs à ceux escomptés, toutefois, la population devrait progresser d'environ 10% par rapport à 2013.

Dans ce contexte, la signature du traité de concession de la ZAC d'habitat, passé avec Loire Atlantique Développement-SELA, revêt une importance majeure. Il porte sur un programme de 370 logements pour un coût de 13.351.000 euros. Cet engagement, sur 13 ans, vient concrétiser 8 années de travail préparatoire. Notre priorité est le renouvellement de la population jeune, mais aussi de pouvoir disposer d'une offre de logements adaptés à toutes les générations.

Depuis plusieurs mois, nous menons une réflexion stratégique en vue d'adapter nos équipements à la croissance démographique communale. Le restaurant scolaire reste une priorité du mandat, mais aussi la création d'une maison de santé, l'installation de nouveaux commerces de proximité, l'extension de la salle des sports ou encore le traitement des espaces publics. Un diagnostic établi par le CAUE a permis d'élaborer plusieurs scénarios. Un comité technique mène un travail plus approfondi à ce sujet. Il serait souhaitable qu'à la rentrée nous puissions arrêter le site retenu pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Le pôle associatif de l'Ormelette commence à prendre toute sa place. Après la réfection du bâtiment 5, occupé par les retraités de la Côte de Jade et le Réveil Plainais, le bâtiment 4 accueillera à la rentrée de septembre l'école de musique ABACADA et des activités de travaux manuels.

Actuellement, le cabinet d'architecture Sandra TROFFIGUÉ travaille sur la réhabilitation des anciens locaux de restauration de l'Ormelette et sur le bâtiment attenant pressenti pour de l'hébergement collectif. En parallèle, le cabinet d'aménagement paysager ZÉPHIR étudie l'aspect environnemental du site, les liaisons douces, les aires de jeux, les stationnements... Il faut penser ce site comme un lieu de détente, reposant et chaleureux. Ce parc arboré et piétonnier sera propice aux activités de loisirs, calmes et paisibles.

Plusieurs usages se profilent, par exemple l'accueil de classes de Champs sur Tarentaine-Marchal, commune avec laquelle nous sommes jumelés, ou l'organisation de stages de formation. L'accueil de groupes ou de familles est également envisagé. Je rappelle que nous avons un site de 2 ha et 1810 m² de bâtiments, dont 12 studios actuellement loués en saison par Pornic Agglo Pays de Retz, pour l'hébergement des gendarmes saisonniers.

La poursuite de l'aménagement du site, si elle est retenue par le conseil municipal, impliquera la recherche de subventions, indispensables au financement des travaux. Sans elles, un tel programme serait difficile à réaliser à court terme. Il faut concilier nos ambitions légitimes et nos capacités d'investissement. Chacun comprendra que l'aboutissement du projet nécessitera un peu de temps. A suivre !

L'an dernier, la ville de Champs sur Tarentaine-Marchal a accueilli en classe verte nos deux écoles et, à nouveau, l'école René Cerclé fin mars 2018. Petite anecdote, à l'instant même où nos enfants s'apprêtaient à faire le retour vers la Plaine, une délégation plainaise de 70 personnes arrivait à Champs pour fêter le 10^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

Dans ce bulletin vous découvrirez les autres investissements projetés pour 2018, et ceux non réalisés en 2017, ainsi qu'une rétrospective des actions menées depuis 2014.

Tous nos engagements n'ont pas encore été mis en œuvre, tandis que d'autres, non prévus sur ce mandat, ont vu le jour. Nous avons en effet saisi des opportunités pour avancer plus vite sur certains projets, dont la mutualisation du terrain de football synthétique. Gouverner c'est prévoir, c'est aussi savoir naviguer malgré les vents contraires et selon les courants favorables ! La baisse des dotations de l'Etat a bien sûr impliqué une révision de nos priorités initiales, notamment la couverture des terrains de tennis. Ce dossier n'est pas oublié pour autant, même si l'étude du CAUE nous amène à le penser différemment.

Je souhaite une très bonne saison estivale à tous, plainais et visiteurs.

Michel BAHUAUD
Maire de la Plaine sur Mer

info budget

Comptes administratifs 2017

Le compte administratif est le résultat des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée, alors que le budget primitif est une prévision ajustée en cours d'année. Les tableaux et graphiques ci-dessous se rapportent au compte administratif du budget principal 2017.

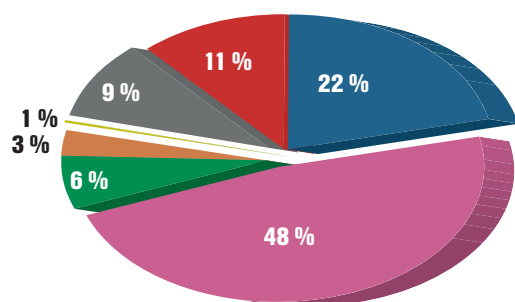
Budget principal

Dépenses fonctionnement

Charges à caractère général	998 094,59 €
Charges du personnel	2 207 548,24 €
Autres charges de gestion courante	298 351,22 €
Charges financières	135 000,00 €
Charges exceptionnelles	17 600,18 €
Atténuation de produits	439 508,00 €
Opérations d'ordre entre sections	527 113,90 €

TOTAL DEPENSES

4 623 216,13 €



Recettes fonctionnement

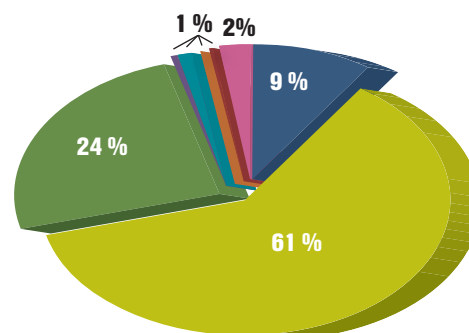
Produits et services du domaine	522 196,78 €
Impôts et taxes	3 315 061,40 €
Dotations et participations de l'Etat	1 323 205,16 €
Autres produits de gestion courante	38 441,62 €
Atténuations de charges	53 364,57 €
Produits exceptionnels	2 973,69 €
Produits financiers	16 796,86 €
Opérations d'ordre entre sections	251,50 €
Excédent de fonctionnement reporté	152 205,68 €

TOTAL RECETTES

5 424 497,26 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

801 281,13 €

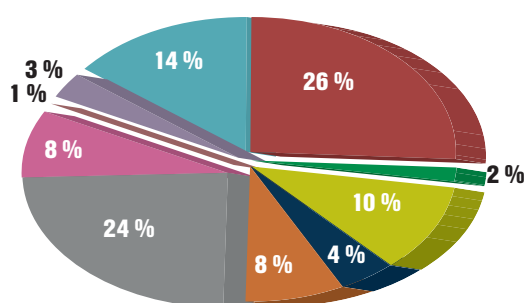


Dépenses investissement

Remboursement capital des emprunts	489 414,83 €
Frais d'études, PLU et logiciels	32 511,92 €
Subventions D'équipement versées	198 408,72 €
Terrains bâtiments et matériels	83 144,39 €
Construction (Bâtiments)	147 446,86 €
Travaux de voirie-réseaux, sports-loisirs, littoral	454 751,69 €
Opérations patrimoniales	151 313,45 €
Opérations d'ordre entre sections	251,50 €
Remboursement taxes urbanisme	55 083,00 €
Déficit d'investissement reporté	269 933,25 €

TOTAL DÉPENSES

1 882 259,61 €



Recettes investissement

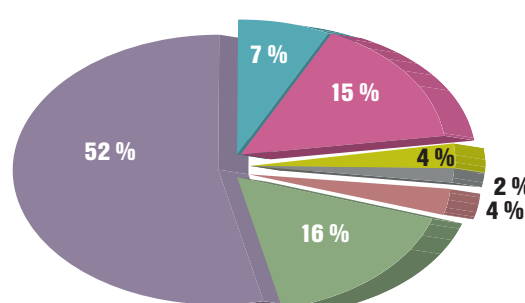
Dotations, fonds divers (FCTVA et T.L.E.)	241 823,32 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	505 254,96 €
Subventions d'investissement	129 523,54 €
Remboursements divers	1,00 €
Immobilisations financières	54 791,50 €
Opérations patrimoniales	151 313,45 €
Opérations d'ordre entre sections	527 113,90 €
Excédent d'investissement N-1	1 735 289,40 €

TOTAL RECETTES

3 345 111,07 €

Excédent d'investissement

1 462 851,46 €





info budget

Comptes administratifs 2017

Budget Ports

Dépenses exploitation

Charges à caractère général	49 187,93 €
Charges du personnel	121 026,05 €
Autres charges de gestion courante	0,00 €
Charges financières	1 570,15 €
Dotations aux amortissements	10 292,47 €
Dotations aux provisions	297 888,00 €
TOTAL DÉPENSES	479 964,60 €

Recettes exploitation

Locations de corps morts, grutages etc	287 470,57 €
Autres produits de gestion courante	866,57 €
Amortissement des subventions	170 032,00 €
Subvention d'exploitation	21 597,00 €
Excédent d'exploitation reporté	0,60 €
TOTAL RECETTES	479 966,74 €
Excédent d'exploitation reporté	2,14 €

Dépenses investissement

Remboursement capital emprunts	9 999,96 €
Installations portuaires	1 332,50 €
Travaux	1 041,92 €
Subvention inscrite au compte de résultat	170 032,00 €
Remboursement de subvention	5 654,00 €
TOTAL DÉPENSES	188 060,38 €

Recettes investissement

Dotations	194 132,00 €
Amortissements du matériel portuaire	10 292,47 €
Excédent d'investissement reporté	127 007,15 €
TOTAL RECETTES	331 431,62 €
Excédent d'investissement 2015	143 371,24 €

Budget panneaux photovoltaïques

Ce budget concerne les membranes photovoltaïques de l'école René Cerclé.

Dépenses d'exploitation

Charges à caractère général	60,77 €
Charges financières	2 529,94 €
Opérations d'ordre entre section (amort.)	4 791,50 €
TOTAL DÉPENSES	7 382,21 €

Recettes d'exploitation

Prestations de service	5 904,99 €
Subventions d'exploitation	1 477,22 €
TOTAL RECETTES	7 382,21 €

Dépenses investissement

Emprunts et dettes assimilées	4 791,50 €
TOTAL DÉPENSES	4 791,50 €

Recettes investissement

Opérations d'ordre entre sections	4 791,50 €
TOTAL RECETTES	4 791,50 €

Budget cellules commerciales

Dépenses fonctionnement

Charges à caractère général	5531,01 €
Charges financières	14264,79 €
Dotations aux amortissements	50 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	69 795,80 €

Recettes fonctionnement

Loyers	55 880,35 €
Autres produits de gestion courante	1 809,99 €
Subventions d'exploitation	12 105,25 €
Résultat d'exploitation reporté	0,21 €
TOTAL RECETTES	69 795,80 €

Dépenses investissement

Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	50 000,00 €

Recettes investissement

Opérations d'ordre entre sections (amort.)	50 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	50 000,00 €

info budget

Débat d'orientation budgétaire 2018

Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 26 février 2018.

Cet acte, extrêmement important, repose sur une analyse prospective, il définit les grandes lignes de la gestion communale de l'année, en tenant compte du contexte national et local.

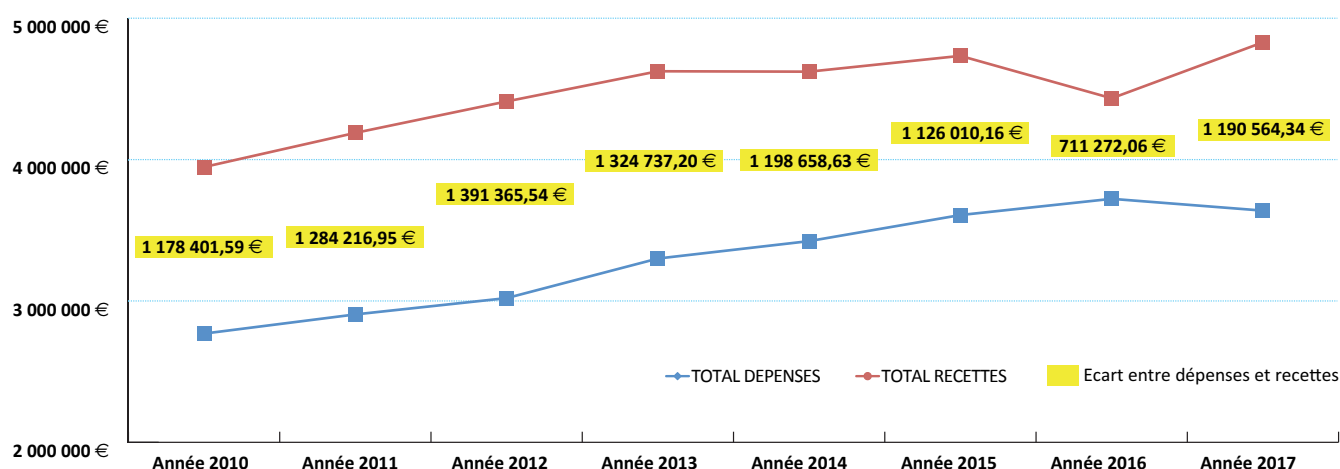
Le débat fait l'objet d'un rapport articulé autour des points suivants :

- Les résultats provisoires du compte administratif et leur incidence sur le plan pluriannuel d'investissement.
- La description du contexte financier national et local.

- Les données fiscales et budgétaires communales résultant des quatre derniers exercices comptables.

- Les ratios financiers par habitant.

L'analyse des résultats de l'exercice 2017 démontre une situation financière saine. La stabilisation de l'épargne nette s'explique par les économies de gestion, la modération de la contribution au déficit public et la majoration des taux des impôts communaux. Les mesures prises en 2017 ont permis de redresser l'équilibre budgétaire menacé par l'effet ciseau dû à la réduction de l'écart entre les dépenses et les recettes.



Section de fonctionnement

Le virement prévisionnel à la section d'investissement s'établit à 85 425 €.

L'orientation budgétaire 2018 repose sur une progression des recettes fiscales du fait de la revalorisation des bases indexées sur le taux d'inflation de 1,2 % et de la majoration des taux communaux de 2,5 % intégrée à la prospective budgétaire soumise à l'approbation du conseil municipal.

Section d'investissement

La section d'investissement a été ajustée en fonction de l'avancement de la programmation pluriannuelle.

ENDETTEMENT

Chaque programme fait l'objet d'un plan de financement permettant d'en assurer la réalisation en respectant un endettement supportable par la collectivité.

Au 1^{er} janvier 2018 l'endettement de la commune s'élève à 4 867 770,27 €.

Comme prévu, l'emprunt relatif aux travaux de la médiathèque a été contractualisé en 2017 avec un remboursement des annuités à partir de 2018. Le rapport d'orientation budgétaire n'envisage pas le recours à l'emprunt cette année. La reconstitution de marges de manœuvre en vue d'investissements futurs majeurs : restaurant scolaire et site de l'Ormelette, est donc engagée.

ORIENTATION GENERALE

La commune s'engage à :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement en recherchant des économies de gestion.
- Optimiser les recettes.
- Poursuivre l'aménagement et l'entretien des équipements publics pour répondre aux besoins de la population.
- Réfléchir à diverses formes de mutualisation dans le cadre de la coopération intercommunale.
- Maîtriser l'endettement selon un plan pluriannuel d'investissement compatible avec les capacités d'autofinancement et d'épargne nette.

Budget Primitif 2018 - Budget principal et budgets annexes

Budget principal

Le budget principal de la commune, voté à l'unanimité le 26 mars 2018, respecte les engagements pris lors du débat d'orientation budgétaire, ainsi que les prévisions de travaux, d'acquisitions de matériels ou de réalisation d'études.

Les principaux investissements, hors travaux d'entretien courant, concernent :

Aménagements :

- Travaux de voirie rue des Ajoncs.
- Programme annuel de travaux d'entretien de voirie.
- Effacement des réseaux aériens : avenue des Quatre Vents et boulevard de la Tara, et travaux d'éclairage public (sous maîtrise d'œuvre du SYDELA).
- Aménagement de sécurité de certaines voies
- Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée.

- Poursuite des travaux sur le site de l'Ormelette.
- Travaux d'amélioration des performances thermiques de la mairie.
- Délocalisation du poste de police municipale.
- Transfert du bureau du Centre communal d'action sociale et aménagement d'une salle culturelle dans l'ancienne bibliothèque.
- Extension du cimetière.

Etudes et autres prestations ou acquisitions :

- Poursuite des études en vue de la restructuration ou du déplacement du restaurant scolaire.
- 1ère phase de mise en œuvre du traité de concession pour l'Aménagement Concerté de la zone d'habitat en extension du centre-bourg.
- Finalisation du dossier de création d'un giratoire boulevard des Nations-Unies.
- Révision simplifiée du PLU en vue de l'extension de la moyenne surface commerciale.

- Etude signalétique en concertation avec les acteurs économiques locaux.
- Actualisation du film promotionnel sur la commune en adéquation avec l'évolution socio-économique du territoire.
- Installation d'une vidéo protection.
- Acquisition d'un véhicule de service.
- Acquisition de matériel informatique et technique.

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent, tant en dépenses qu'en recettes, comme suit :

- Section de fonctionnement : **4 996 032,00 €**

- Section d'investissement : **3 468 475,81 €**

Les budgets annexes

CELLULES COMMERCIALES

- Section d'exploitation : 68 770,00 €
- Section d'investissement : 50 000,00 €

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- Section d'exploitation : 7 191,00 €
- Section d'investissement : 4 792,00 €

PORTS DE GRAVETTE ET DU CORMIER

- Section d'exploitation : 428 301,54 €
- Section d'investissement : 421 581,00 €

Le budget annexe « PORTS » est un service public industriel et commercial, il est équilibré par l'utilisateur.

Les taux d'imposition 2018

Conformément au débat d'orientation budgétaire de 2017, une majoration de 2,5 % des taux communaux a été décidée jusqu'en 2019. Ces taux n'avaient pas varié depuis l'année 2004, notamment en raison de l'évolution favorable des bases.

Le maintien des services à la population et les projets d'investissement, la prise en compte des charges nouvelles et la diminution des dotations de l'Etat justifient une évolution des taux, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

- Taxe d'habitation : 11.77
- Taxe sur le foncier bâti : 17.28
- Taxe sur le foncier non bâti : 73.50

actions 2014/2017

Avancement des actions menées par la commune depuis 2014

Depuis mars 2014, l'équipe municipale, organisée en commissions thématiques, a réalisé un certain nombre d'actions constituant le programme de la mandature.

Les projets structurants engagés par l'équipe précédente se sont poursuivis, tandis que d'autres investissements ont résulté d'opportunités ou de

besoins nouveaux, nécessitant l'implication de la collectivité. Enfin, quelques dossiers ont été différés ou abandonnés.

Une approche factuelle de l'avancée des principaux projets permet de synthétiser le travail accompli. Les données ont été regroupées en 3 thèmes :

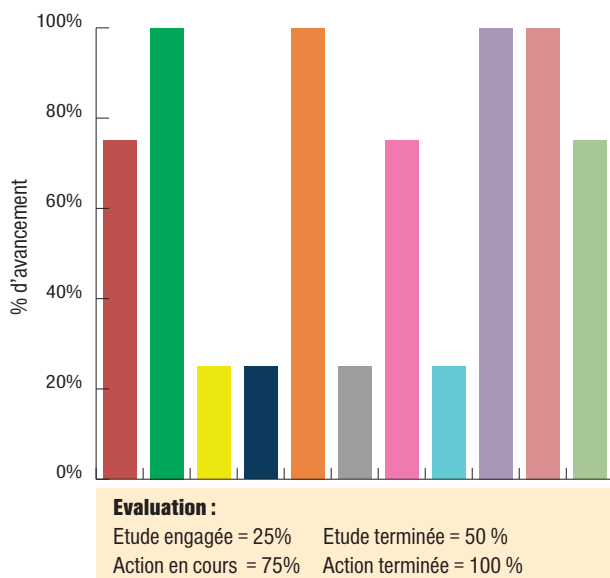
- Aménagement du territoire

- Cadre de vie

- Enfance - jeunesse - Action sociale

L'avancement des actions est évalué selon quatre critères en fonction du stade d'engagement allant des études à la réalisation.

Aménagement du territoire



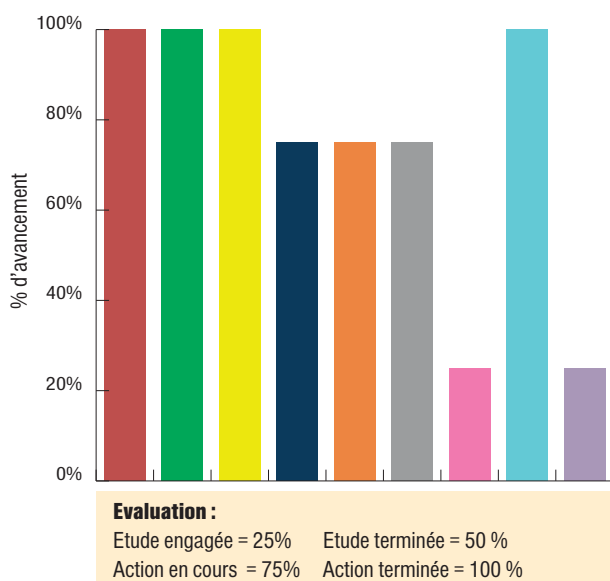
Actions en cours ou réalisées :

- Modification et révision du Plan local d'Urbanisme
- Concession d'aménagement de la ZAC d'extension du centre-bourg
- Création de 370 logements. Accession à la propriété et loyers modérés
- Logements intermédiaires pour les aînés
- Installation de totem : signalétique commerciale et artisanale
- Etude signalétique
- Renforcement de l'attractivité du centre bourg
- Projet de nouveau restaurant scolaire
- Ouverture de la médiathèque - Animation culturelle toute l'année
- Transfert de l'Office du Tourisme dans le Presbytère
- Installation de nouvelles entreprises dans les zones artisanales

Action non réalisée :

- marché de producteurs locaux

Enfance, jeunesse, action sociale



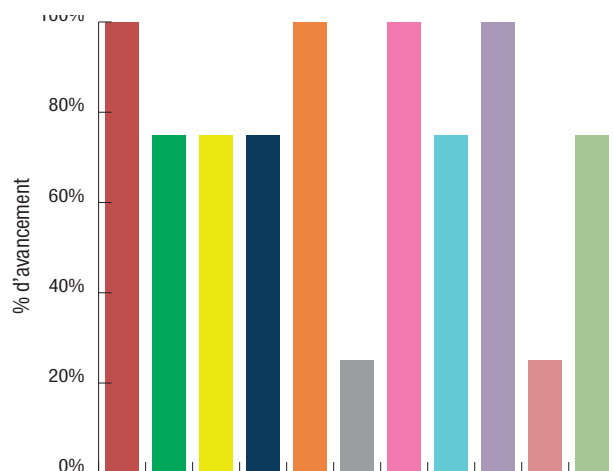
Actions en cours ou réalisées :

- Soutien et aide à l'investissement pour l'installation de structures petite-enfance
- Mise en place des temps éducatifs périscolaires
- Favoriser les déplacements "Pedibus" pour les écoliers sur les temps périscolaires
- Animations intergénérationnelles
- Mutualisation d'un accueil Ados avec St Michel Chef Chef et Préfaillies
- Création d'un pôle social - Transfert et agrandissement du CCAS
- "Assurance santé groupe" accessible aux administrés
- Favoriser la création de logements à loyer modéré (Les Filets, Port-Giraud, Le Cormier)
- Création d'un pôle médical

Action non réalisée :

- Conseil municipal des Ados : consultation des ados non concluantes
- Proposition de mini-saison culturelle hors médiathèque

actions 2014/2017



Evaluation :

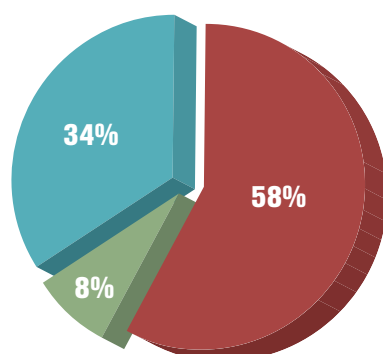
Etude engagée = 25% Etude terminée = 50 %
Action en cours = 75% Action terminée = 100 %

Action non réalisée :

- Obtenir le pavillon bleu pour la plage du Cormier
- Couvrir les terrains de tennis extérieurs, vestiaires et club house
- Aménagements des rues de la Libération et de l'Ilot
- Tendre vers la haute qualité environnementale dans les travaux de bâtiment

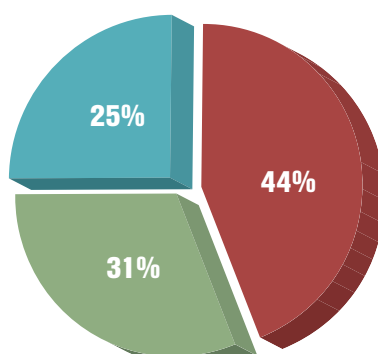
La part des projets actuellement non retenus dans les priorités budgétaires représente environ 20 % de l'ensemble des prévisions.

Aménagement du territoire



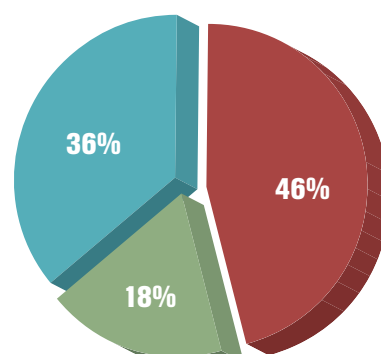
Actions réalisés

Cadre de vie



Actions en cours

Enfance, jeunesse, action sociale



Actions non réalisés

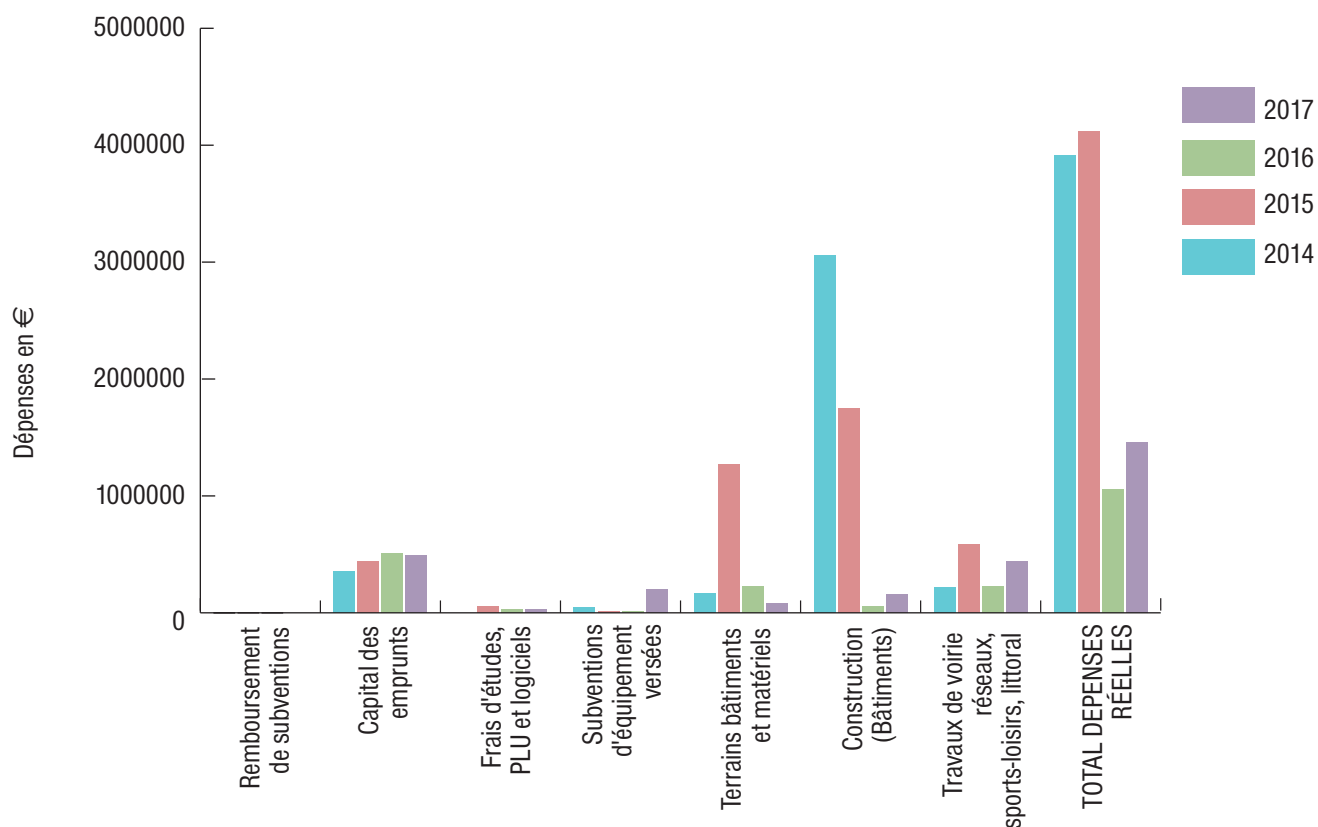
Alors que les subventions se raréfient, la programmation des grands travaux implique beaucoup de vigilance.

L'impact des charges induites d'entretien et de fonctionnement doit être mesuré et intégré à la planification des projets. La majoration fiscale appliquée selon un plan pluriannuel, alors qu'elle n'était pas prévue initialement, constitue le symbole de cette vigilance, de cette adaptation nécessaire à l'évolution du contexte national et local.

actions 2014/2017

Evolution des dépenses d'investissement de 2014 à 2017

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2014	2015	2016	2017
Remboursement de subventions	-	-	-	55 083,00 €
Capital des emprunts	358 913,32 €	441 248,83 €	510 746,67 €	489 414,83 €
Frais d'études, PLU et logiciels	62 552,45 €	56 270,04 €	30 846,94 €	32 511,92 €
Subventions d'équipement versées	47 588,96 €	13 519,27 €	11 139,20 €	198 408,72 €
Terrains bâtiments et matériels	165 884,45 €	1 267 195,79 €	228 462,58 €	83 144,39 €
Construction (Bâtiments)	3 060 930,73 €	1 752 848,85 €	55 324,71 €	161 140,86 €
Travaux de voirie, réseaux, sports-loisirs, littoral	219 674,39 €	584 482,32 €	223 183,80 €	441 057,69 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	3 915 544,30 €	4 115 565,10 €	1 059 703,90 €	1 460 761,41 €



Les investissements achevés ou en cours, sont le fruit du travail des commissions. Les comptes administratifs font apparaître un net ralentissement des dépenses au cours des deux derniers exercices. Cela s'explique par la fin d'un cycle de lourds investissements et la nécessité de retrouver des marges d'autofinancement. Par ailleurs, les opérations structurantes exigent un long processus d'élaboration et de concertation. Après cette pause, la perspective d'un nouveau programme d'aménagement se dessine.



OPTIQUE ST MICHEL KYHENG Romain
Opticien diplômé
02 40 39 41 52

Ouvert tous les jours sauf le lundi
9h - 12h30 et 14h30 - 19h (18h le samedi)

15 Ter rue du Chevecier - 44730 Saint Michel Chef Chef - optiquestmichel@gmail.com

La Tara

RESTAURANT • CRÊPERIE • BAR
Vue mer

227 Bd de la Tara
44770 La Plaine sur Mer
Tél. 02 40 82 59 87
restaurantlatara44@orange.fr



Allais Joseph SARL

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS, TRAVAUX AGRICOLES

LA CORBEILLIERE • 44210 PORNIC • Tél. 02 40 82 00 87 • FAX 02 40 82 85 03



AC Méca Services

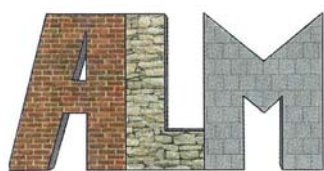
44770 La Plaine sur Mer

Maintenance Automobile et Nautique

À domicile ou en atelier

ZA La Gateburière

Tél. 06 14 98 24 15 - ac.mecaservices@gmail.com



1 rue des genêts
44770 LA PLAINE/MER

Port. 06 10 84 25 14

Fixe 02 44 06 24 61

Mail : ALM-@sfr.fr

La maçonnerie d'hier et d'aujourd'hui

**RÉSIDENCE DE RETRAITE
MÉDICALISÉE**

Tél. 02 51 74 89 89

cg.acj@orange.fr



4, allée de la Piraudière
44770 LA PLAINE SUR MER



SARL
THOMAS PAYSAGE

50% de réduction
d'impôts
sur l'entretien de votre jardin

Création • Entretien de jardin • Abattage
Elagage • Clôture • Cour • Allée • Pavage

8 rue de la Renaudière 44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 51 18 • 06 60 33 32 05



Maçonnerie
AUDER

Dépôt à
La Plaine

NEUF // EXTENSION // RÉNOVATION

18 rue du Chevecier - 44730 St Michel Chef Chef- (face à la Mairie)

Tél. 02 40 21 53 33 maconnerie.auder@gmail.com

www.maconnerie-auder.com

- Maçonnerie
- Enduit
- Couverture
- Carrelage
- Etude de projet
- Conseil



enfance

Ça bouge à l'accueil périscolaire et de loisirs !



©ALSH

Depuis 2012, la mairie propose une palette de services permettant d'assurer l'accueil éducatif des enfants autour de l'école :

- L'accueil de loisirs.
- L'accueil périscolaire.
- Les Temps d'Activités Péri-éducatifs.

Depuis une dizaine d'années, les familles ont évolué ainsi que les attentes des enfants. L'accueil de loisirs, ouvert tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires (excepté Noël), essaie d'y répondre au mieux. Les animateurs développent un programme d'activités ludiques et éducatives faisant le contrepoint au « tout virtuel » dans lequel baignent les enfants de façon générale. L'objectif est qu'ils prennent plaisir à participer à l'activité et se détendent. L'équipe d'animation est aussi là pour transmettre des valeurs, éveiller à des jeux collectifs et apprendre des savoir-faire. Parmi toutes les activités programmées en 2017, trois orientations pédagogiques se dégagent :



©ALSH



Autour de la nature et de l'environnement :

- Maternelles : balade nature au Quai Vert et en bord de mer ;
- Primaires : jardinage, mini-camp nature de cinq jours à la ferme de la Péquinière (La Boissière du Doré) au cours de l'été, randonnée.

Autour de la découverte culturelle :

- Maternelles : peinture à la manière de différents peintres, chant, jeux d'expression déguisés, cuisine du monde, sorties au théâtre ;
- Primaires : découverte des grands musiciens, diverses techniques artistiques, danse.

Sportives, se dépenser dans le respect de soi et des autres :

- Maternelles : sports collectifs, éveil corporel, poney, piscine, baignade en mer ;
- Primaires : sports collectifs, tir à l'arc, randonnée vélo, accrobranche. Nous avons investi dans du matériel pour pratiquer le roller et les sports de raquettes.

Un autre temps de l'enfant est celui des activités péri-éducatives, toujours gratuites, qui se déroulent 4 fois par semaine après l'école. Elles sont un vrai succès et ont vu l'inscription de près de 80 % des



élèves de l'école publique. La fréquentation des élémentaires est plus forte que celle des maternelles.

Le principe des ateliers repose avant tout sur la volonté de l'enfant d'y participer ou non. L'inscription est quotidienne et sans obligation. En élémentaire, sont proposés 5 ateliers différents tous les jours d'une durée de 45 minutes chacun : bibliothèque, travaux manuels, activités sportives, cuisine, ateliers culturels... Afin de marquer une coupure nette avec le temps d'enseignement, les ateliers se tiennent en-dehors des classes : dans la cour, au gymnase, en salle de motricité ou d'arts plastiques.



Que faire pendant les vacances quand on est un ado ?

Quand on a entre 10 et 14 ans, on a l'embarras du choix pour ses vacances. Grâce au partenariat entre les communes de La Plaine-sur-Mer, Préfailles et Saint-Michel Chef Chef, les jeunes peuvent fréquenter Anim'Ados au cours des vacances d'été, à la Toussaint et certains samedis. Des activités variées sont proposées sur plusieurs après-midis. Le divertissement, la découverte, l'autonomie et l'investissement de chacun sont la clé d'une bonne ambiance. Karting, laser-game, parc d'attraction, ping-pong, billard, sorties culturelles, matchs sportifs ou activités nautiques ont notamment été proposés en 2017.

Une dizaine de jeunes sont présents régulièrement et de nouveaux adhérents ont rejoint les habitués. Les jeunes peuvent s'inscrire entre copains, ce qui est toujours plus stimulant.

Pour tous les accueils enfants et ados, renseignements et inscriptions

- Sur place : 1, rue des Ecoles à La Plaine-sur-Mer.
- Par téléphone : 02 40 21 92 53
- Par mail : accueil-periscolaire.laplainesurmer@orange.fr
- Par internet : formulaire téléchargeable sur le site de la Mairie, rubrique Enfance Jeunesse.

Au restaurant scolaire, je trie mes déchets !!!

Montrer que le gaspillage n'est pas une fatalité et faire des déchets organiques une richesse, c'est l'objectif du restaurant scolaire de la Plaine-sur-Mer depuis le mois d'avril 2018.

Le principe : les restes de repas vont produire un compost grâce à l'unité de valorisation de Chaumes en Retz. Les emballages, tels que le plastique, sont acheminés au centre de tri « Vendée Tri », afin d'y être valorisés.

LE TRI DES DÉCHETS AU RESTAURANT SCOLAIRE : COMMENT CA MARCHE ?

L'objectif consiste à reproduire les gestes du quotidien de la maison, dans le cadre du restaurant scolaire. A chaque repas, les enfants participent concrètement à la sauvegarde de notre environnement.

LE TRI, C'EST PAS SORCIER !

- 1 - Les enfants trient, en fin de repas, les emballages plastiques (emballages de fromage...) et les restes de repas (épluchures de fruits, morceaux de viande et légumes, pain, etc...).
- 2 - En cuisine, l'équipe de restauration se charge de répartir les déchets dans les différents containers.
- 3 - La communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » procède ensuite à la collecte pour assurer le traitement.



ET AU FINAL ?

« Le tri c'est bien, mais jeter moins, c'est encore mieux ! »

Il s'agit de limiter la part des déchets en fin de repas. Les produits laitiers provenant d'un producteur local BIO sont livrés en seaux de 5 kg. Ils sont ensuite servis en ramequins. Les emballages individuels sont supprimés. L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes rationnaires que la quantité de nourriture jetée en fin de repas peut être diminuée.

La commission du restaurant scolaire va permettre aux enfants de s'impliquer dans cet enjeu important, grâce aux temps d'activités de la pause méridienne.



Conseil Municipal des Enfants 2017/2018

Ils sont douze cette année ! Douze élus par leurs pairs des deux écoles de la commune, issus des classes de CM1 et CM2. Ils se sont organisés en trois commissions, encadrés par des conseillers adultes. Trois projets ont vu le jour :

- Une séance d'initiation aux premiers secours pour les élèves de CM1 et CM2, prodiguée par les pompiers du centre de secours de Bourgneuf en Retz et la Croix Rouge.
- Un arbre à mots, érigé près des commerces de l'îlot de la poste. Il incitera grands et petits à s'exprimer et à faire part de leurs états d'âme.
- Deux boîtes à livres, pour adultes et enfants, seront installées près du Bureau d'Information Touristique. Ce sera l'occasion de faire découvrir et partager des ouvrages.

Les jeunes conseillers ont également fait partie des événements marquants de la Plaine-sur-Mer :

- Les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.
- Les vœux du maire à la population plainaise.
- Les vœux à la maison de retraite Accueil de la Côte de Jade.



- La remise officielle des cartes de vote à leurs aînés de 18 ans...

Pour la première fois, ils ont présenté leurs réalisations au conseil municipal lors de l'assemblée plénière du 14 juin 2018.

Ils ont également été reçus dans les locaux de Pornic Agglo Pays de Retz, par le président M. Jean-Michel BRARD, avec leurs collègues de Préfailles et Saint Michel Chef Chef. Ce fut l'occasion de visiter les locaux, de découvrir le fonctionnement de cette structure et de partager leur expérience.

Réforme des rythmes scolaires : retour à 4 jours



Les familles et les enfants ont globalement été satisfaits des Temps d'Activités Périscolaires mis en place gratuitement par la commune. Cependant, cela a représenté un très gros investissement de la part des animateurs de l'équipe du service enfance qui ont proposé chacun 4 ateliers différents chaque

semaine. Ils ont fait part, lors des réunions du comité de pilotage de leur « essoufflement ». Par ailleurs, les conditions d'accueil, dans les locaux de l'école, n'étaient pas optimales : manque de salle dédiée, déplacement pour activités sportives très compliqué dans le temps imparti (45 mn), accès à certains matériels (informatique...) difficile. Le créneau de 45 mn était insuffisant pour la plupart des activités, mais aucune autre organisation n'était possible en raison des transports scolaires.

Le constat de fatigue, manque d'écoute, envie de faire, a été soulevé quant aux élèves de Grande Section et CP.

Malgré l'aide apportée par l'État sous forme de fonds de soutien, la commune, soumise à la diminution des aides de l'État sur son budget général, devait assumer environ 25 000€ chaque année. Malgré une politique enfance/jeunesse volontariste, elle se préoccupe de l'avenir du dit fonds de soutien.

La commune de La Plaine-sur-Mer souhaite proposer les mêmes services à tous les enfants dans un souci d'équité et d'égalité sociale. L'école Notre Dame n'ayant pas adhéré au rythme de 9 demi-

journées, le retour à 4 jours est l'occasion de se saisir du volet « ouverture culturelle, sportive » pour une proposition à tous.

C'est pourquoi, le conseil municipal a obtenu, auprès des services de l'Education Nationale, une dérogation pour l'organisation du temps scolaire de l'école publique René Cerclé à compter de la rentrée de septembre 2018, selon les modalités suivantes :

- Huit demi-journées réparties sur quatre jours : les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour une durée hebdomadaire d'enseignement de 24h.
- Le matin de 9h à 12h15 et l'après-midi de 13h45 à 16h30.



Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public communal, intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Karine HALGAND, agent du CCAS, est là pour vous écouter et vous orienter vers les organismes compétents.

Madame Danièle VINCENT, adjointe aux affaires sociales, assure une permanence le mardi de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous.

En 2017, le CCAS a accueilli 69 familles dont 32 nouvelles.

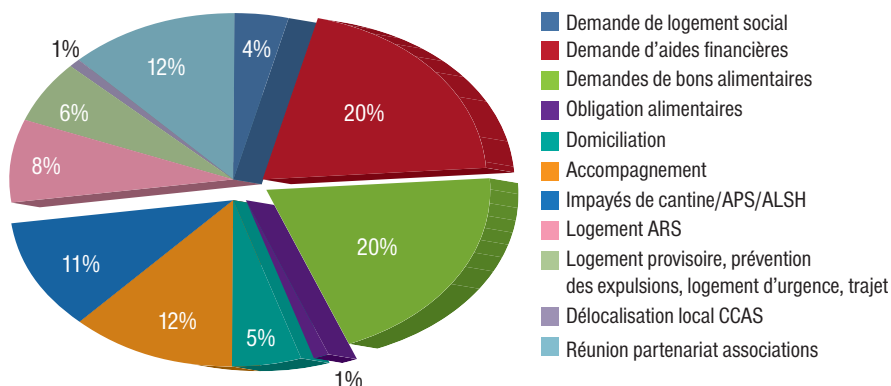
72 inscrites sur le fichier départemental des demandeurs de logement social ont opté pour la commune de la Plaine-sur-Mer en priorité. Seules, quatre d'entre elles ont bénéficié d'une attribution de logement.

Le CCAS travaille toujours en lien avec les travailleurs sociaux du Département, du Centre Local d'Information et de Coordination, des CCAS des communes limitrophes et les associations caritatives.

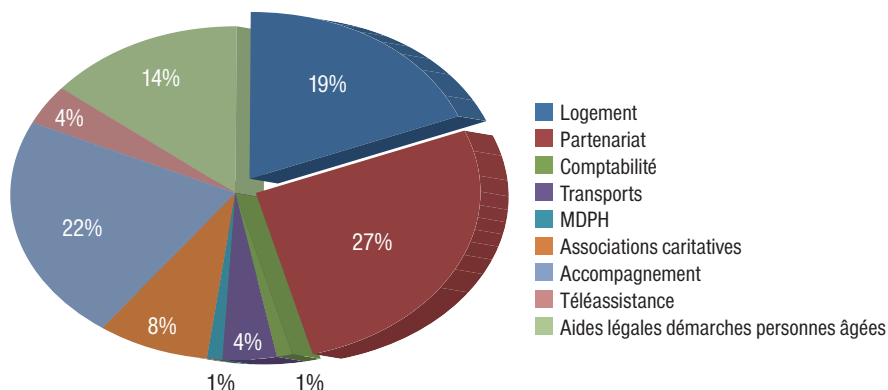
Les travaux du nouveau local du CCAS sont en phase d'exécution, et nous vous y accueillerons au cours du dernier trimestre 2018.

La délocalisation du CCAS, va permettre de repenser l'accueil des usagers et d'optimiser la communication, tout en réservant un espace pour l'information.

Permanences en 2017 de Danièle VINCENT

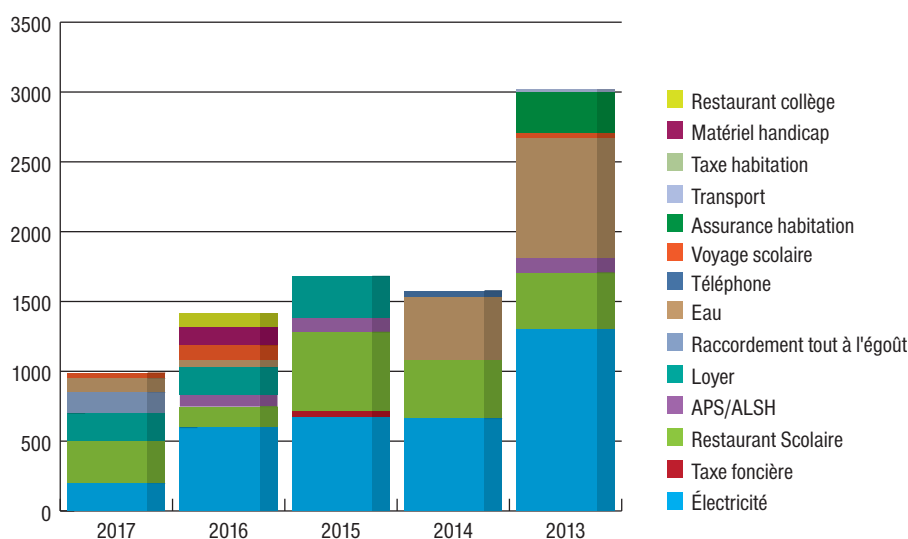


Répartition des accompagnements



Répartition des aides allouées

par la commission du Centre Communal d'Action Sociale



Accès aux droits santé pour tous.

La commission des affaires sociales réfléchit actuellement sur un projet d'accès aux droits santé pour tous. Un questionnaire, permettra de connaître les besoins de la population en termes de couverture complémentaire. Selon les réponses collectées, un appel à partenariat avec la sécurité sociale et avec des organismes mutualistes sera lancé. Un cahier des charges précis orientera les propositions.

Les plainais intéressés pourront alors, en fonction de leurs souhaits, avoir un contact direct avec les mutuelles et obtenir un devis personnalisé.

Campagne de prévention sécurité

Le 9 avril, environ 70 personnes se sont retrouvées autour du Major James PITON, délégué à la prévention au sein de la Gendarmerie nationale, pour une sensibilisation aux gestes de protection concernant les arnaques, cambriolages et autres incivilités. Une réunion très animée, participative, qui incite les organisateurs des communes de LA Plaine-sur-Mer, de Préfaillies et St Michel Chef-Chef à reconduire l'expérience, cet automne, autour d'un autre thème.

urbanisme

La commune de LA PLAINE-SUR-MER lauréate de la « mention spéciale du jury du CAUE 44 » pour la qualité de sa réflexion urbaine



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement est chargé entre autres missions de promouvoir la qualité de l'architecture et des aménagements publics et, plus largement, du cadre de vie à l'échelon départemental.

L'action « APERCUS 2017 - prix départemental d'architecture, d'urbanisme, et d'aménagements de Loire Atlantique » s'inscrit donc dans ce cadre.

Le CAUE a sollicité les collectivités et les professionnels concepteurs exerçant dans le département, pour qu'ils proposent des réalisations achevées en 2015 et 2016. Il a, parmi les 180 opérations proposées, sélectionné 30 d'entre elles et décerné un prix CAUE et une mention spéciale.

La commune de La Plaine-sur-Mer s'est vu décerner cette « mention spéciale du jury pour la qualité de sa réflexion urbaine » en faveur du cadre de vie des habitants et autour de 3 projets : îlot de la poste, médiathèque et office de tourisme.

La remise des prix avait lieu ce jeudi 14 décembre en présence de Michel BAHUAUD, maire. Ce prix récompense les actions entreprises par la municipalité pour revitaliser le centre bourg. La complémentarité entre les logements, les espaces publics, les commerces et les services a été très appréciée.

Le président du Jury, l'urbaniste Laurent THÉRY, a expliqué ce choix en raison du développement de la commune reposant sur une réflexion approfondie et exemplaire, à moyen et long terme et, en prenant en considération l'aménagement urbain de demain.

Michel BAHUAUD a rappelé que « le CAUE a remis aux élus, en juin dernier, une étude comportant plusieurs scénarios de développement sur un large périmètre, au sud et au nord de la place du Fort Gentil. Durant les quinze prochaines années, une zone d'aménagement concerté de 350 logements va être réalisée dans la continuité du bourg. Cette opération nous oblige d'ores et déjà à anticiper les besoins à venir ».

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : enquête publique

Par délibération du 26 février dernier, la municipalité a arrêté le projet de révision du PLU afin de permettre l'extension de la zone commerciale située boulevard des Nations Unies sur laquelle est implanté Intermarché. L'objectif est de permettre la mise aux normes et le développement de la seule moyenne surface du territoire.

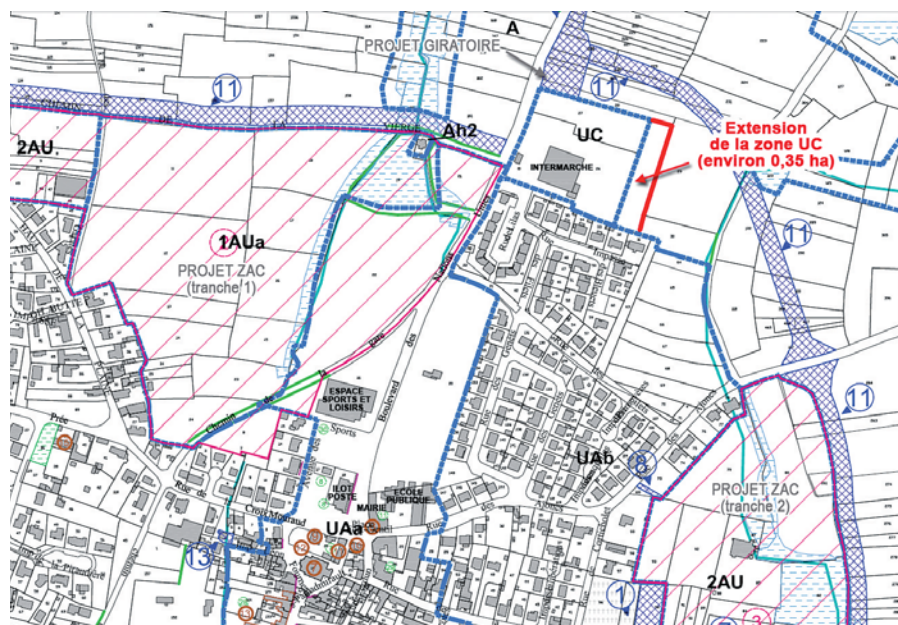
Cette procédure d'évolution du PLU correspond à une procédure de révision dite « allégée » (article L. 153-34 du Code de l'Urbanisme) ; elle est nécessaire dans la mesure où l'extension de la zone commerciale constructible (zone UC) est envisagée sur une terre agricole (zone A).

L'enquête publique se tiendra du **lundi 2 juillet au vendredi 3 août 2018**. Un dossier contenant une notice explicative et l'avis des personnes publiques associées, ainsi qu'un registre dans lequel le public pourra déposer ses observations, seront mis à disposition du public en mairie. Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la mairie : www.laplainesurmer.fr, rubrique Vie pratique > Urbanisme.

Des permanences du commissaire enquêteur se tiendront en mairie le :

- Lundi 2 juillet, de 9h00 à 12h00
- Jeudi 19 juillet, de 9h00 à 12h00
- Vendredi 3 août, de 13h30 à 16h30

Le public pourra également transmettre ses observations au commissaire enquêteur par courrier, à



l'adresse de la mairie, ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique.laplainesurmer@orange.fr.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie et sur son site Internet.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.



Requalification de l'entrée de bourg au nord : création d'un giratoire

Un aménagement de carrefour à l'entrée Nord du bourg est en projet afin de requalifier l'entrée de ville. Un giratoire de 12 m de rayon permettra de sécuriser la circulation, et également de séparer les flux pour une meilleure desserte des quartiers. Les accès à la moyenne surface seront modifiés à cette occasion par la création d'un accès dédié. Le prolongement de la liaison douce interviendra le long du boulevard des Nations Unies. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet GCA Ingénierie ; les travaux devraient être réalisés début 2019.

urbanisme

ZAC d'extension du centre-bourg

Le 12 septembre dernier, la commune a signé un traité concédant à l'aménageur **Loire Atlantique Développement - SELA** la réalisation des futurs quartiers en extension du centre-bourg qui prévoit à terme environ **350 logements**.



Signature du traité de concession avec LAD-SELA

Les missions confiées à l'aménageur sont les suivantes :

- Réalisation des études de maîtrise d'œuvre puis suivi des travaux de voirie, d'espaces publics et de viabilisation des terrains à bâtir.
- Cession ou location de terrains aménagés à des constructeurs, pour des maisons individuelles et des logements collectifs.
- Gestion administrative, financière et comptable de l'opération.
- Acquisition des terrains situés dans le périmètre de la ZAC.
- Obtention des autorisations administratives nécessaires.

La première étape du travail avec l'aménageur sera la réalisation des études de conception des futurs

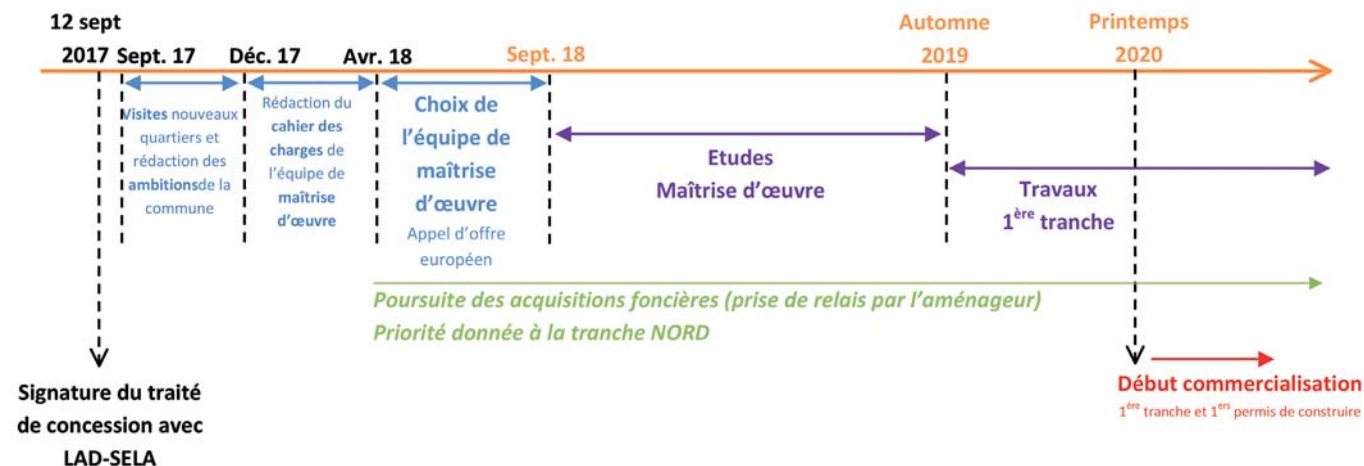
quartiers : dessin de la trame viaire, conception des espaces publics, découpage des lots, définition des règles d'urbanisme à respecter. Pour cela, l'aménageur a établi le cahier des charges de la mission de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le calendrier de la consultation en cours prévoit que l'équipe pluridisciplinaire retenue commence son travail en septembre 2018. Ce travail devrait s'étaler sur une année environ. Il doit déboucher sur un plan d'aménagement du quartier préservant un cadre de vie de qualité et proposant une bonne fonctionnalité aux futurs habitants.

Bien que l'opération de ZAC soit concédée à un aménageur, la collectivité conserve la maîtrise des objectifs à atteindre dans la programmation des logements (nombre, typologie) ainsi que dans les aménagements qui seront réalisés. Avant de détailler les objectifs à atteindre, les élus de la commission

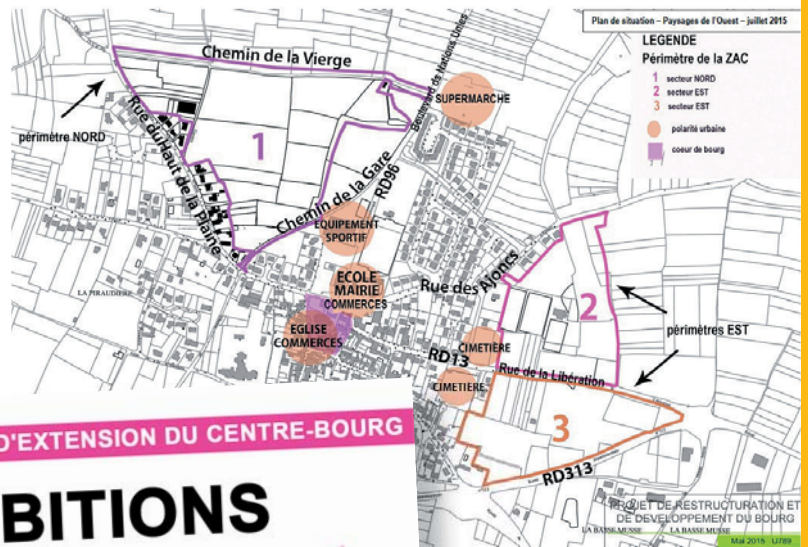
Aménagement ont visité des opérations portées par LAD-SELA en 2017. Suite à ces visites, ils ont défini leurs ambitions pour la Plaine-sur-Mer, dans la future ZAC. La charte qui en découle est présentée ci-contre.



Calendrier Aménagement Zone Aménagement Concerté (ZAC)



ZAC d'extension du centre-bourg



La Plaine
sur mer

LES AMBITIONS

Pour le centre-bourg

- > Affirmer la ZAC comme le prolongement du centre-bourg
- > Intégrer les formes urbaines afin de valoriser les entrées du centre-bourg
- > Créer des liaisons douces de qualité, sécurisées et identifiables pour rejoindre le centre-bourg, les équipements, les écoles, les commerces ...

Sensibiliser les plainais et les riverains de la ZAC aux enjeux de cette évolution

Pour les futurs quartiers

- > S'inspirer du concept "village" pour aménager le quartier à l'échelle humaine
- > Obtenir une architecture cohérente avec le bâti du centre-bourg et l'identité rurale et maritime de la commune
- > Donner une place importante à la végétation dans les espaces publics, en limite de voirie, en entrée et en bordure d'opération ; choisir des essences adaptées ; anticiper les contraintes d'entretien
- > Organiser la trame viaire pour sécuriser tous les modes de déplacement ; pour garantir une circulation sereine et créer des perspectives intéressantes.
- > Aménager l'espace pour créer de la mixité sociale et transgénérationnelle
- > Créer des points de rencontre par la végétation, par la trame viaire, par le mobilier urbain ; favoriser des espaces de convivialité "actifs" comme des lieux de regroupement pour des festivités, des aires de jeux, des jardins partagés...
- > Regrouper les espaces dédiés au stationnement en conservant une distance raisonnable et sécurisée pour rejoindre l'habitation, mais garder la possibilité d'un stationnement attenant au domicile
- > S'appuyer sur des innovations testées et réussies pour apporter une valeur ajoutée au quartier

Sensibiliser les habitants sur le vivre-ensemble du quartier

Pour les futurs habitants

- > Raisonner sur des prix de cession des terrains à bâtir et des logements adaptés à la population projetée
- > Construire des logements répondant aux enjeux environnementaux ; économes en énergie, en eau, utilisation de matériaux biosourcés...
- > Assurer l'intimité des habitants par une réflexion approfondie sur l'implantation et la conception des logements

Sensibiliser l'acquéreur à son futur lieu de vie

urbanisme

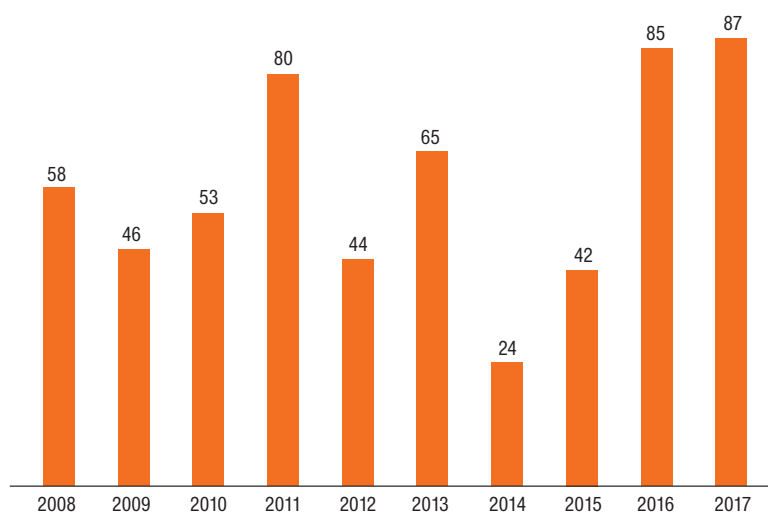
Evolution du parc de logements

En 2017, 87 nouveaux logements ont été autorisés, soit un chiffre sensiblement identique à l'année précédente, représentant une nouvelle année d'urbanisation particulièrement dynamique pour la commune (cf. ci-contre l'évolution des permis de construire depuis 2008). Pour mémoire, le PLU a été établi en prenant en compte un rythme d'urbanisation de 55 nouveaux logements par an.

Contexte 2017 : la modification au 1^{er} janvier 2018 des modalités du prêt à taux à zéro a incité les

porteurs de projets à déposer leur dossier avant la fin de l'année 2017. Par ailleurs, le PLU, approuvé en 2013, continue à favoriser la densification en permettant la division foncière en terrains à bâtir, sans imposer de minimum de surface. De plus, la modification du PLU approuvée le 20 novembre 2017 a fait évoluer le coefficient d'emprise au sol de 30 à 40 % dans les zones UB (zones urbanisées du littoral et rétro-littoral), donnant davantage de droits à construire aux propriétaires.

Face à cette urbanisation, et tout en permettant l'expression architecturale contemporaine sur le territoire, la commune reste vigilante à l'insertion des constructions dans leur environnement, afin que la qualité de vie des habitants soit préservée.



Nombre de permis pour nouveau logement délivrés chaque année sur la commune depuis 2008

Recensement 2018 : les chiffres du recensement, intervenu en tout début d'année 2018, seront prochainement connus. Ils devraient confirmer l'attractivité de la commune, observée à travers les nouvelles constructions et l'arrivée de nouveaux résidents.

Un centre-bourg attractif pour les commerçants

Le pôle commercial de l'Îlot de la Poste a donné un véritable élan au tissu commercial du centre-bourg. En effet, quelque temps après son ouverture, la partie Sud du centre-bourg a vu l'ensemble des locaux commerciaux vacants rouvrir. L'offre commerciale et de services se renouvelle avec l'heureuse rénovation de plusieurs bâtiments, la création de deux instituts de beauté, l'installation d'une étude notariale dans la maison des Lakas, et celle d'un opticien dans les anciens locaux du Crédit Mutuel.

Ne manquez pas les festivités organisées en partenariat avec les commerçants le 30 juin à l'occasion de la 4^{ème} édition de Plain'apéro.com.



Photos ©A. Caillon

Plan de prévention des risques littoraux de la côte de Jade

Réunion publique d'information organisée sur le PPRL (zonage et règlement) le lundi 9 juillet 2018 - 19h 00 - Salle des Dunes à SAINT BREVIN les Pins

Des cartes des zones de risque submersion marine et érosion finalisées :

Suite à la tempête Xynthia, des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sont réalisés sur l'ensemble du littoral de Loire-Atlantique. Leur élaboration est confiée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sous l'égide du Préfet.

Ces plans ont pour objectif d'identifier les zones exposées à un risque de submersion marine ou d'érosion côtière puis d'intégrer ces risques dans l'aménagement du territoire.

La première étape de cette démarche est achevée pour le périmètre du PPRL de la Côte de Jade qui concerne les communes de Saint Brevin les-Pins, Saint-Michel Chef Chef, la Plaine-sur-Mer et Pré-failles.

Les cartes des zones exposées à la submersion marine (prenant en compte les effets de l'évolu-

tion climatique) ainsi que des zones exposées à l'érosion côtière ont été validées et publiées sur le portail internet des services de l'Etat.

Une réunion publique a permis de présenter ces cartes aux habitants concernés en novembre 2017.

Quelles traductions concrètes pour les habitants concernés :

Une fois les zones de risque connues, deux documents sont élaborés :

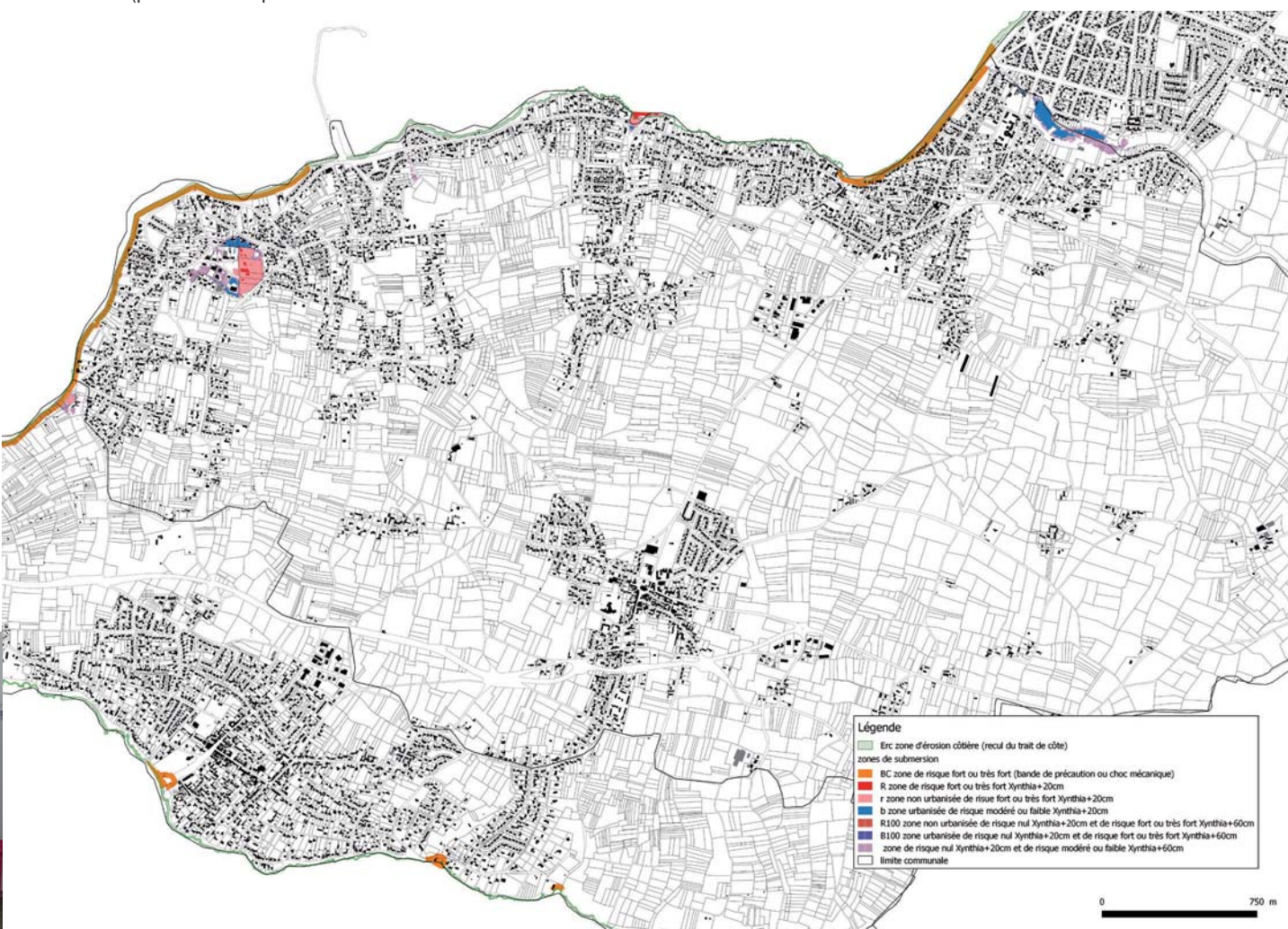
- Un zonage réglementaire, carte qui superpose les différentes zones de risques et les enjeux présents sur le territoire concerné (zones naturelles, zones urbanisées).
- Un règlement, qui définit pour chaque zone identifiée les constructions possibles et les conditions associées ainsi que les modalités d'adaptation des biens existants.

Une première version de ces documents est finalisée. Les services de la commune sont étroitement associés à ce travail.

Ce dossier sera ensuite soumis à une enquête publique lors de laquelle chacun pourra faire part de ses observations.

Il s'agit d'une étape importante pour les habitants concernés, car le PPRL rendra obligatoire des travaux vis à vis du risque de submersion marine (par exemple la surélévation des tableaux électriques,...) pour les biens existants en zone submersible.

Il limitera également les constructions nouvelles sur les secteurs exposés aux risques.



Pour toute question, il est possible de contacter la DDTM 44 via la boîte mail dédiée : info-PPRI@loire-atlantique.gouv.fr

travaux

ADAP agenda d'accessibilité programmée

Ce programme suit son cours, le planning prévu subit quelques modifications, notamment en raison d'autres travaux, par exemple la mise en conformité des sanitaires de l'espace vert rue de Mouton/rue du Lottreau en cours d'aménagement.

Maison des lakas

Le Réveil Plainais ayant déménagé sur le site de l'Ormelette, nous avons pu reloger, provisoirement, l'association ABACADA dans les locaux de la rue de la Libération, libérant ainsi la « Maison des Lakas ».

Après quelques travaux concernant l'accessibilité à ce bâtiment, la municipalité a signé un bail de location avec Me GUILLET, permettant ainsi à notre commune d'avoir une Etude Notariale sur son territoire.

Réfection thermique de la mairie



©A. Fortineau



©A. Fortineau

Le Conseil Municipal du 27 février 2017 avait approuvé le projet présenté par le cabinet d'architectes AXENS et l'appel d'offres a été lancé fin du printemps (voir bulletin 2017), valeur estimée à 265 800 € HT.

Les résultats de cet appel d'offres n'ont été connus qu'en octobre et ont été très décevants. Sur 9 lots pressentis, 4 ont été sans réponse et sur les 5 autres, 3 étaient supérieurs de 20% par rapport aux estimations.

Lors de la consultation, les entreprises ont été invitées à visiter le site afin de mieux appréhender le besoin. Ces visites ont fait apparaître une

difficulté technique, non identifiée lors de la conception du projet, et qui augmente le coût de l'opération.

Il a donc été nécessaire de modifier le dossier de consultation. Le Conseil Municipal a approuvé le 22/01/2018, la nouvelle estimation de travaux de 378 000 € HT (maîtrise d'œuvre comprise). Des crédits supplémentaires ont été inscrits au budget primitif 2018.

L'appel d'offres a été relancé en février et classé sans suite. Après reprise totale, une nouvelle consultation est en cours.

Centre de l'Ormelette



©A. Fortineau

Bâtiment 5

Les travaux ont été terminés en novembre 2017. Les membres de l'Amicale des Retraités et Sympathisants de la Côte de Jade ont investi les lieux sans tarder. Deux salles vastes, lumineuses, insonorisées, très confortables sont maintenant à leur disposition. Deux billards ont trouvé leur place, pour le plus grand bonheur des adhérents. Ces salles sont communes avec le Réveil Plainais, libérant ainsi des salles en centre bourg.

Cette rénovation aura coûté 109 107 € HT.

Bâtiment 4

Les travaux sur ce bâtiment sont en cours d'achèvement. Les associations concernées pourront y débiter leurs activités à la rentrée de septembre 2018.

Cette rénovation est estimée à 141 917 € HT.

Bâtiments 1 et 2

L'équipe communale a réfléchi sur la destination finale de ces locaux. Il est apparu opportun et nécessaire de disposer d'une salle permettant l'accueil de 80 à 90 personnes, possédant un minimum de matériel destiné à la restauration (réchauffage et maintien en température, chambre froide) et offrant, à proximité immédiate, une capacité d'hébergement d'environ une trentaine de personnes.

Le cabinet d'architecture Sandra Troffigué oriente son étude en ce sens. Les résultats de ces réflexions seront examinés à la rentrée.

Les premières estimations évaluent les travaux à 350 000 € HT pour le bâtiment 1 et à 100 000 € HT pour le bâtiment 2.



©A. Fortineau



©A. Fortineau

Matériels existants

Le site disposait d'une grande réserve de matériels divers destinés à son fonctionnement. Une partie de ces équipements ne présentant pas d'intérêt pour la collectivité a été remise ou cédée à des associations caritatives. La recette correspondante a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale.

Aménagement paysager

L'occupation du site nous a permis de mettre en exergue les problèmes de circulation et de stationnement automobile. Des annotations ont été communiquées au bureau d'étude, afin qu'il intègre ces paramètres au projet d'aménagement paysager final qui se fera après la fin des travaux sur les bâtiments.

Projet de CCAS et salle d'exposition



©A. Fortineau



©A. Fortineau

Ce projet a été retardé afin d'être affiné. L'estimation finale de la MOE était de 122 400 € HT. L'appel d'offres a été lancé en fin d'année 2017 et les marchés ont été notifiés à la mi-mars 2018 pour un total de 123 852,93 € HT. Cela comprend le remplacement de la couverture, non prévue initialement, et les marquises décoratives qui rappelleront les motifs métalliques de l'office de tourisme.

Les travaux ont commencé en avril et ces locaux seront mis à la disposition des utilisateurs au plus tard cet automne. L'accès à une partie de l'esplanade du marronnier était interdit durant les travaux.

Projet de transfert de la police municipale

Ce projet subit les aléas du projet global de rénovation thermique de la mairie.

Pour donner provisoirement de l'espace au service de la police, les adjoints ont donné leur accord pour que leur bureau et la salle de réunion adjacente soient mis à la disposition de la Police Municipale en attendant la réalisation des travaux.

Dès que les nouveaux locaux de la police seront disponibles le bureau des adjoints retrouvera sa destination.

Projet de vidéo protection

Depuis l'an passé une recrudescence d'incivilités en tous genres est à déplorer :

- Sanitaires du Chemin de la Gare, des Lakas, de l'îlot de la poste et de la place du marronnier,...
- Clôtures des terrains de tennis (en partie).
- Entrée de la salle des fêtes.

Face à tous ces problèmes, les élus ont décidé d'envisager l'éventuelle mise en place d'un système de vidéo protection. Une étude conjointe avec les services de Gendarmerie est actuellement en cours.

Sanitaires chemin de la gare



©R. Berthe

La nuit du nouvel an, nous avons eu à déplorer un acte d'incivilité, un de plus, relativement important. En effet un incendie volontaire a totalement détruit le petit bâtiment de toilettes publiques situé Chemin de la Gare.

Après les enquêtes et expertises nécessaires, nous avons désigné le Cabinet Troffigué pour évaluer la valeur de reconstruction et ainsi boucler le dossier avec notre assurance.

port

Le taux de remplissage pour la haute saison 2017 a, comme les autres années, été en baisse. Au début du printemps 2018, il restait encore des places libres. La fréquentation des mises à l'eau journalières est en hausse permanente. Cela entraîne occasionnellement des saturations sur le parking du port de Gravette, une voiture et sa remorque occupent deux places de stationnement. Le système de vidéo-protection, installé en juillet 2015, joue bien son rôle en termes de dissuasion. Les incivilités, vols, vandalismes et dégradations en tous genres (annexes, sanitaires, barrières) ont sérieusement diminué.

Tarifs portuaires

Les tarifs des ports n'ont pas été augmentés en 2018.

Tout comme l'an passé, M. le Maire a proposé de reconduire les tarifs 2017 en 2018. Le conseil portuaire et le conseil municipal ont approuvé ce maintien des tarifs.

Subvention départementale

Le Service infrastructures maritimes et voies navigables du Département nous a informés que la subvention annuelle « libre d'emploi », d'un montant d'environ 210 000 € sera supprimée, en tant que telle, à partir de 2019. Ceci va nous obliger à réviser notre politique de gestion pour les années à venir. Des études financières sur ce sujet sont menées par nos services sous la conduite de M. le Maire.

Entretien de la digue

Les différentes tempêtes de ces dernières années ont occasionné quelques dégâts sur la digue, il est temps de remettre de l'ordre sur cet ouvrage. Des blocs sont à repositionner tandis que d'autres sont à remplacer.

Deux inspections ont été faites, dont une avec l'entreprise ayant fait les travaux de remise en état en 2009. Neuf zones, où il est urgent d'intervenir, ont été identifiées. Certaines ne comportent que des blocs à remettre en place mais, d'autres vont nécessiter des apports de blocs.

La solution adoptée sera la mise en place d'un chemin de roulement sur le haut de la digue, et intervention par pelle mécanique depuis cette position, sauf pour la partie avant la vigie qui se fera par l'estran. Le coût de cette solution avoisinera les 60 000 € alors qu'une intervention par la mer et l'estran est estimée à environ 120 000 €.

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention au titre de l'entretien des infrastructures. Ils seront faits hors haute saison et toutes les précautions seront prises pour gêner le moins possible les usagers.



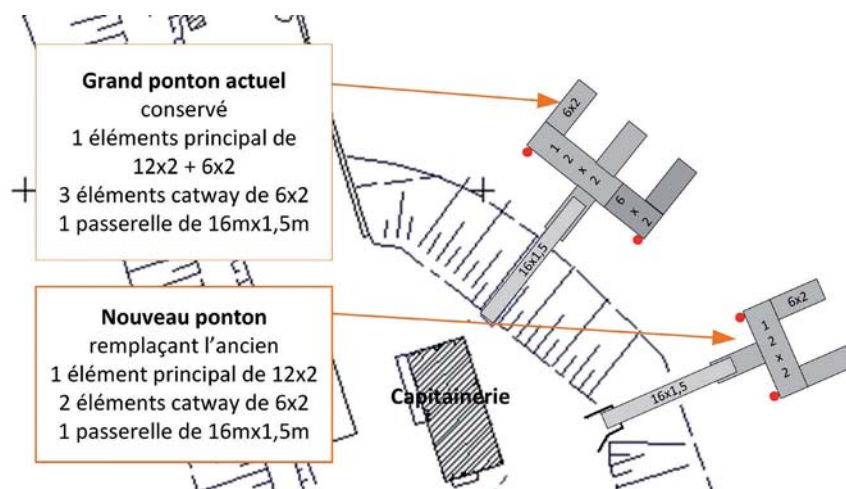
©A. Fortneau

Projet pontons

L'ancien ponton ayant atteint un état qui présentait des risques pour les personnes et les bateaux, nous avons décidé de le déposer définitivement.

Une réflexion a été menée afin de trouver les meilleures solutions à ce problème. Nos services ont recherché les coûts liés au remplacement de cet ouvrage. La requête des professionnels a été entendue, et un conseil portuaire restreint a été convoqué. Sur proposition de la municipalité, cette assemblée a donné son accord pour le processus suivant :

- Phase 1 en 2018, remplacement du ponton défilant par un modèle identique à la base de l'autre ponton. Ce qui représente un investissement d'environ 45 000 € HT.
 - Phase 2 en 2019 mise en place de l'ancrage des deux pontons par des pieux afin de bien les stabiliser.
- La phase 1 a commencé avant la haute saison, la phase 2 sera exécutée avant la fin de l'hiver prochain.



©A. Fortneau

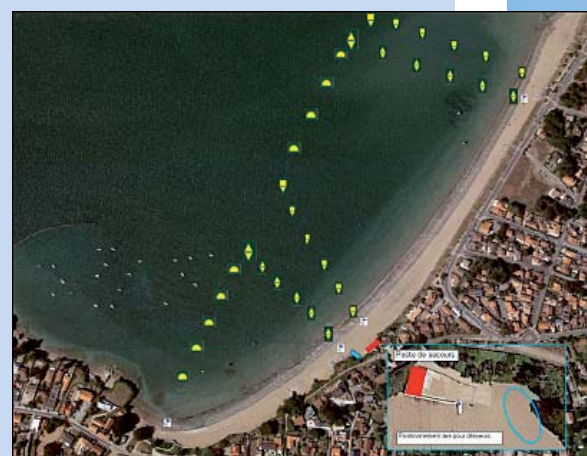
Inventaire du domaine maritime

A la demande de la Direction des Territoires et de la Mer, un inventaire de l'occupation du domaine public maritime a été fait, courant avril, sur les 7 kilomètres de côte. Cela a permis un recensement et un référencement des différentes sorties des eaux pluviales, des escaliers, des enrochements, des digues etc. Ce fût également l'occasion de constater l'usure et le fonctionnement de ces ouvrages. Une réunion avec la DDTM va permettre d'établir les arrêtés nécessaires de l'occupation temporaire du domaine public maritime.



©J. Lépine

Révision des zones de baignade au Cormier pour 2018



Le nouvel emplacement du poste de secours a entraîné la modification du plan des zones de baignade.

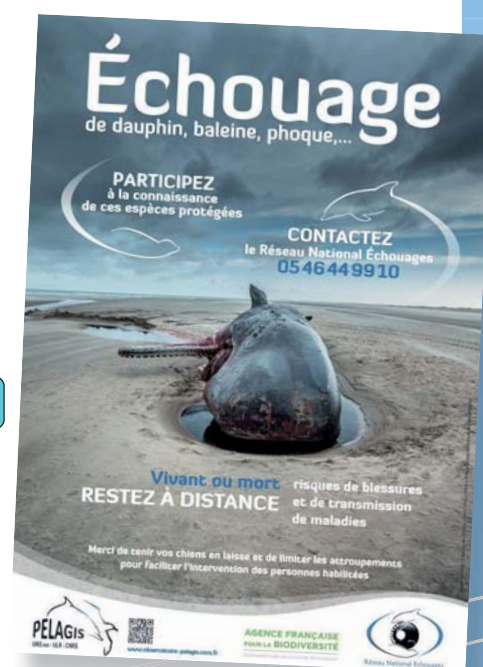
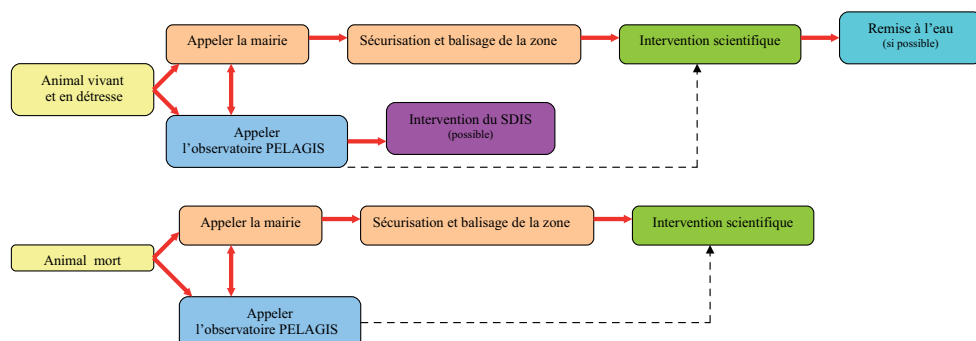
La commission Littoral a aussi défini une zone permettant le stationnement de voiliers légers (dériveurs, catamarans) en face de la descente de Mirmilly, dans le prolongement du chenal. Pour bénéficier de cette aire de stationnement, une demande devra être faite en mairie.

Le chenal sera évasé d'un côté pour faciliter les sorties et les entrées.

La Direction des Territoires et de la Mer (DDTM) a validé ce plan.

Protocole échouage de mammifères marins

Si vous trouvez un mammifère marin (phoque, dauphin, etc) surtout n'y touchez pas ! Il peut être contagieux. Appeler la mairie au 02 40 21 50 14 ou l'observatoire PELAGIS 05 46 44 99 10. Celui-ci missionnera des correspondants du réseau national échouage : l'association Hirondelle pour notre secteur.



réseaux

« Flash » sur l'éclairage public !

L'éclairage public représente une part conséquente de la consommation d'énergie communale.

Pour exemple, sur notre commune :

Coût de la consommation énergétique pour l'éclairage public (consommation électrique et abonnements)

- 2016 : **69 760,93 €**

- 2017 : **55 982,93 €**

Comment expliquer cette baisse ?

En 2014, un diagnostic des installations de l'éclairage public a été demandé au Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA).

Bilan :

- 58 armoires de commande.
- 973 foyers lumineux.
- Puissance installée : 156,25 Kw.
- Puissance totale moyenne par luminaire : 160 w (puissance > à 150W sur 68% du matériel installé).
- Fonctionnement de l'allumage : 18 horloges astronomiques installées.
- Taux de vétusté des luminaires : 17% (24% en état moyen).
- Taux de représentation des lampes à vapeur de mercure (MBF) : 4.5%.

Les priorités du plan d'action :

Les travaux de rénovation, sous maîtrise d'ouvrage du SYDELA, permettent de bénéficier de subventions selon les modalités financières en vigueur au moment des travaux. (52 % pour le SYDELA ; 48% pour la collectivité).

Les travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage de la commune, compétente pour la gestion de son parc éclairage public (contrat de maintenance avec une entreprise extérieure) :

- Mise en place d'horloges astronomiques.
- Mise à niveau de la sécurité électrique des armoires de commandes.
- Rénovation avec réemploi des matériels.
- Rénovation prioritaire des luminaires équipés de lampes à mercure qui ne sont plus mises sur le marché depuis avril 2015, puis des luminaires vétustes.

Les luminaires du centre bourg ne sont pas intégrés dans le plan d'action. Ils doivent faire l'objet d'une réflexion plus globale et leur état ne les place pas dans les actions prioritaires.

Où en sommes-nous ? :

Les travaux de rénovation sous maîtrise d'ouvrage du SYDELA :

Travaux réalisés	Montant global des travaux HT	Participation commune
Avenue Stanislas Colin	9 383,18 €	5 331,11 €
Port de Gravette	8 685,19 €	6 078,87 €
Rue des Lilas, impasses des Jonquilles et des Primevères	21 889,84 €	10 507,12 €

Travaux programmés :

- Passerelle liaison entre le parking du chemin de la Gare et l'avenue des Sports.
- Rue des Genêts.
- Avenue des 4 vents et secteur du boulevard de la Tara dans le cadre de l'enfouissement des réseaux.

Les travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage de la commune :

- Horloges astronomiques : équipement des armoires en totalité.
- Sécurisation électrique des armoires de commande.
- Rénovation avec réemploi systématique des matériels.
- Remplacement des luminaires vétustes, selon un plan pluriannuel, par des luminaires équipés en LED.

Dans le cadre du groupement d'achat d'électricité, le SYDELA a attribué un marché d'une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, à "EDF Collectivités" pour le lot éclairage public.

Horloges astronomiques : c'est quoi ? Comment ça marche ?

Les horloges astronomiques, appelées aussi interrupteurs crépusculaires, commandent automatiquement différentes charges d'éclairage. Elles permettent une programmation précise avec des fonctionnalités enrichies comme le changement d'heure automatique.



Précision et flexibilité :

Elles déclenchent la mise en marche/arrêt automatique de différentes charges d'éclairage suivant l'heure de lever et de coucher du soleil, sans l'utilisation d'un détecteur de luminosité, et suivant une programmation horaire hebdomadaire pour :

- Adapter la période de fonctionnement aux besoins. Sur notre commune, coupure de 23h à 5h30, sauf en centre bourg.
- Réaliser ainsi des économies d'énergie.
- Disposer d'une traçabilité de fonctionnement sur 72h.

Notre contrat de maintenance avec l'entreprise extérieure :

Il prévoit :

- 8 visites d'entretien annuelles.
- La fourniture et le remplacement du matériel défectueux (lampes, platines, appareils de commande).
- Les interventions de dépannage pour les armoires de commande ou secteur en panne, hors visites programmées.
- Une astreinte 24h/24, week-end et jours fériés **uniquement en cas de risque avéré pour les personnes ou en cas d'accident.**

Tout dysfonctionnement observé est à signaler en mairie (02 40 21 50 14). Celui-ci sera enregistré puis signalé à l'entreprise chargée de la maintenance.

Brûlage déchets

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an.

Encore 9% des foyers les brûlent à l'air libre. **Ce brûlage est interdit par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, suivi de l'Arrêté Municipal PM114/2012 du 18 juin 2012.**

Pourquoi cette interdiction ?



Au-delà des troubles de voisinage (nuisances d'odeur et de fumée) ou des risques d'incendie, le brûlage augmente la pollution atmosphérique.

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que :

- 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine.
- 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).
- Soit plus de 100 trajets aller/retour selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km !

Les conditions de brûlage des déchets verts conduisent à une combustion imparfaite des résidus de végétaux et émettent bon nombre d'imbrûlés, surtout si les végétaux sont humides.

La toxicité peut être nettement accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des bois traités, des papiers souillés, des plastiques, du carburant, etc...

A vos souhaits !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est fortement émetteur de polluants atmosphériques :

- Des particules fines.
- Des oxydes d'azote (NOx).
- Des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).
- Du monoxyde de carbone (CO).
- Des composés organiques volatils (COV).
- Du benzène.
- Des dioxines et furanes.



Quels déchets sont concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égavage, de débroussaillage, d'entretien des massifs floraux, les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particulier, entreprise, collectivité territoriale) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non respect, vous vous exposez à une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau Code Pénal).

Alors, comment fait-on pour se débarrasser de nos déchets verts ?

Des solutions alternatives, respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, broyage, paillage, collecte en déchèterie où ils y seront valorisés, ...



La déchèterie de la Génrière

Lieu-dit la Génrière
44770 la Plaine-sur-Me



La déchèterie de la Blavetière

ZA de la Blavetière
44210 Pornic

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air et la santé.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants : www.pays-de-la-loire.developpement.durable.gouv.fr - www.paysdelaloire.ademe.fr

Travaux et entretien sur cours d'eau et fossés

Sur notre commune, de nombreux terrains privés sont traversés soit par un cours d'eau, soit par un fossé drainant les eaux pluviales.

Les cours d'eau sont des milieux naturels complexes. Ils assurent l'écoulement des eaux et des sédiments de l'amont vers l'aval, ainsi que le drainage naturel des terres. Ils offrent des habitats naturels assurant la vie et la reproduction des espèces aquatiques ; ils constituent parfois de véritables réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau sont donc protégés.

Les fossés sont des ouvrages artificiels destinés à l'écoulement de l'eau, créés par l'homme. Ils assurent des fonctions de drainage des parcelles pour améliorer l'usage des sols, (évacuation des eaux de ruissellement).

Le référentiel en vigueur pour distinguer un cours d'eau d'un fossé est la cartographie, accessible sur le site internet de la préfecture. Ils sont également répertoriés sur le zonage du PLU consultable en mairie, ou sur le site internet

www.laplainesurmer.fr,
rubrique Vie pratique < Urbanisme.

Les propriétaires se posent souvent la question de l'entretien, de la gestion, de la possibilité de buser ces cours d'eau ou fossés. Attention ! Des règles existent et vous ne pouvez pas faire comme bon vous semble.

La réglementation en vigueur

Le cadre réglementaire premier est régi par les articles 640 et 641 du Code Civil :

- Article 640 :

« Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur ».

- Article 641 :

« Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds. Si l'usage de ces eaux ou la direction qui leur est donnée aggrave la servitude naturelle d'écoulement établie par l'article 640, une indemnité est due au propriétaire du fonds inférieur. La même disposition est applicable aux eaux de sources nées sur un fonds ».

environnement

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne (SDAGE) du bassin Loire Bretagne 2016-2021 s'appuie sur le Code Civil pour réaffirmer le principe de non aggravation du ruissellement naturel de l'eau pluviale : « *chaque propriétaire doit respecter la servitude naturelle d'écoulement des eaux* ».

Entretien régulier : qui et comment ?

• Qui ?

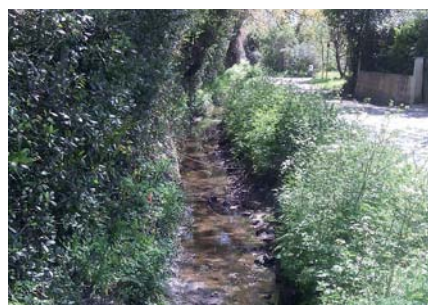
Article L215-14 du Code de l'Environnement :

« *Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.* »

Plus simplement, les propriétaires des terrains situés le long d'un cours d'eau ou d'un fossé ont la charge de son entretien. Les cours d'eau et fossés domaniaux (propriété communale) sont entretenus par les services techniques de la commune.

• Comment ?

- Cours d'eau :



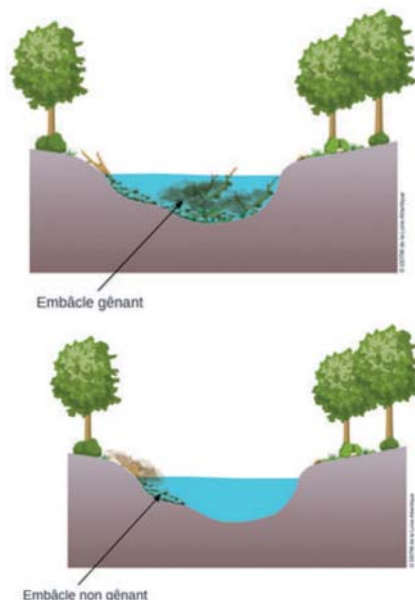
Un entretien régulier du cours d'eau, réalisé tous les un à trois ans, permet de maintenir les écoulements tout en préservant la biodiversité. Il comporte l'élagage de la végétation, l'enlèvement des embâcles gênants (branches d'arbres, feuilles mortes,...) et si nécessaire des dépôts de sédiments localisés (vase, sable).

Cet entretien, s'il ne modifie pas les berges ou la forme du lit, ne nécessite pas de déclaration ni d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau. De même, ne sont pas soumis à procédure l'enlèvement des bouchons localisés en extrémité de drain si le dépôt reste localisé.

- Fossés :

L'entretien courant de ces réseaux consiste à enlever les embâcles ou à les curer, sur tout ou partie de son linéaire, en enlevant les matériaux qui ont pu s'accumuler.

Cet entretien courant ne nécessite pas de procédure administrative.



Travaux d'aménagements :

- Concernant les cours d'eau :

Un certain nombre d'aménagements **nécessite une procédure au titre de la Loi sur l'Eau**. Il s'agit notamment :

- Des travaux susceptibles de constituer un **obstacle à l'écoulement des crues** (création d'un ouvrage, d'un seuil par exemple).
- Des travaux créant un **obstacle à la continuité écologique** (ouvrages, barrages,...).

- Des ouvrages ayant un **impact sensible sur la luminosité** nécessaire au maintien de la vie et de la circulation aquatique (à partir d'une longueur de plus de 10 m) : **busage, ouvrage couvrant le cours d'eau**.
- Des interventions étant de nature à **détruire des frayères**, des zones de croissance et des zones d'alimentation de la faune.
- Des **installations, ouvrages, remblais** dans le lit majeur d'un cours d'eau.

Il faut rappeler que le SDAGE Loire-Bretagne impose que toute artificialisation supplémentaire des milieux aquatiques soit justifiée par un motif d'intérêt général et sans alternative avérée.

Le busage d'un cours d'eau est soumis à minima à une procédure de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, dès le 1^{er} mètre de modification du profil du lit mineur d'un cours d'eau.

- Concernant les fossés :

Il n'existe pas de rubrique « Loi sur l'Eau » pour le busage des fossés. Par conséquent, leurs modifications ne sont pas soumises à une procédure. Toutefois, il peut être utile de rappeler les points suivants :

- **Faire appel à des techniques alternatives au « tout tuyau »** (noues enherbées, chaussées drainantes, bassins d'infiltration, toitures végétales...).

La gestion des eaux pluviales, via des noues ou des fossés, est particulièrement intéressante dans les secteurs sensibles tels que les zones littorales (baignade, conchyliculture...), car ils permettent un abatement de la pollution des eaux pluviales via la phytoépuration, l'action des UV...

- **Adopter des mesures de prévention** au regard de l'imperméabilisation des sols, visant la limitation du ruissellement par le stockage et la régulation des eaux de pluie, le plus en amont possible, **tout en privilégiant l'infiltration à la parcelle**.
- **Prévenir les effets secondaires du busage** : destruction d'espèces protégées, assèchement de zones humides, gestion du pluvial.
- **Assurer l'entretien de l'ouvrage pour le bon écoulement des eaux**.

Calendrier d'entretien recommandé

		JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Cycle du cours d'eau	Hydrologie	Hautes	eaux						Etiage				
	Période de reproduction			Invertébrés - Insectes aquatiques Nidification - reproduction des vertébrés									
Entretien du lit										Enlèvement dépôts et embâcles			
									Faucardage plantes aquatiques				
Entretien des berges		Elagage - taille des arbres							Elagage - taille des arbres				
		végétation des berges							végétation des berges				

En cas de doute, il est préférable de contacter votre mairie ou la DDTM, Service Eau et Environnement pour appréhender le cadre réglementaire associé à l'opération envisagée. Lien vers le site de la Préfecture de Loire Atlantique concernant les dossiers Loi sur l'eau :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Dossiers-Loi-sur-l-eau>

Médiathèque

Activités de la Médiathèque Joseph Rousse

Le nombre d'abonnés actifs (carte renouvelées tous les ans) a progressé par rapport à 2016, ce qui est encourageant et nous permet de dire que nous sommes parvenus à fidéliser notre lectorat. On notera aussi que les inscriptions « hors-commune » ont

pratiquement doublé par rapport à 2016. La satisfaction des usagers, sur le lieu et l'offre, est très bonne. La fréquentation lors de nos animations est en hausse. Notre programme s'est étoffé et les rendez-vous thématiques sont attendus. L'utilisation des jeux, mis à disposition dans l'espace public,

progresses. Désormais, des familles se donnent rendez-vous régulièrement et les animations autour du jeu ont reçu un très bon écho.

Les nouveaux horaires d'ouverture appliqués en début d'année 2017 permettent une meilleure répartition des flux.

La médiathèque en quelques chiffres :

L'offre documentaire arrêtée au 27 avril 2018 :

Nombre de documents	14 032
Imprimés	12 487
Abonnements revues	Adulte : 38 titres dont Ouest France, Presse Océan et Le Courrier du Pays de Retz Jeunesse : 12
DVD	1110

Suite à l'inventaire effectué le 23/03/18 :

- 718 documents ont été retournés à la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA).
- 1416 documents ont été recyclés (bibliothèque de plage, vente pour le forum et association pour recyclage).

Atelier d'illustration jeunesse : 10^{ème} édition

Le 24 octobre prochain, l'atelier d'illustration jeunesse fêtera sa 10^{ème} édition.

Afin de marquer cet anniversaire, la municipalité a souhaité inviter les illustrateurs de la 1^{ère} heure, qui ont permis de donner à cet événement sa richesse et son attractivité auprès des enfants.

6 illustrateurs, dont nous tenons encore secrets les noms, seront présents. Leur univers artistique vous sera dévoilé en amont de la manifestation à la Médiathèque, à l'occasion d'une exposition de certaines planches originales, tirées de leurs albums.

Un travail collectif des écoles primaires et le Prix des P'tits lecteurs plainais démarreront dès la rentrée scolaire.

Les ateliers et dédicaces des illustrateurs auront lieu l'après-midi. L'inscription reste nécessaire auprès du personnel de la médiathèque. Une participation de 2€ par enfant sera demandée.

D'autres surprises attendent les enfants pour la journée. Le programme détaillé paraîtra fin août dans l'Écho plainais et dans la lettre d'information de la Médiathèque.

Le prix Lire ici et là :

Reconduit comme chaque année depuis sa création, le « Prix Lire ici et là » permet aux enfants de CE2 et CM1 d'aborder la lecture à travers des genres littéraires différents, autour d'une sélection de 5 livres, effectuée par les bibliothécaires du réseau de Loire-Atlantique. C'est au cours des accueils de classe que nous abordons ces livres. Plusieurs animations ludiques sont proposées ensuite aux enfants. Un spectacle financé en partie par la BDLA, permet des échanges autour des livres et une vision différente de la littérature jeunesse.

L'édition 2017 a décerné le prix à l'auteur Jean-Claude Grumberg pour son livre « Moman » aux éditions Acte Sud.

Rétrospective MAI 2017- AVRIL 2018

Mai /juin - deux mois d'animations autour des 5 sens

- Piano en liberté avec François Cardinaud.

- Atelier dégustatif avec Mathieu Guibert, Chef du restaurant Anne de Bretagne.



- Sieste sonore avec Anne-Laure Lejosne.



- Atelier thé-chocolat.



- Atelier de réflexologie, en famille, avec Cécile Petetin.



- « Master-class du goût » avec le chef Mathieu Guibert.



- Spectacle « Milosh sur les routes du vent » par le trio Kaléïdès.



vie de la commune

Juillet/août :

- Atelier carnet de dessins avec l'illustrateur François Olislaeger.



- Quinzaine du jeu : jeu-spectacle Parsely-Game, rencontres avec des créateurs de jeux.



- Quinzaine de l'astronomie : exposition photos de l'association Orion ADACV, « Randonnée des étoiles » : conférence et observation animée par Vincent Guérin du laboratoire pédagogique d'astronomie.



Septembre :

- Exposition de l'univers d'Emmanuelle Houssais, illustratrice invitée d'honneur de l'atelier d'illustration.
- « Prix Tout p'tit je lis ».
- « Prix des p'tits lecteurs plainais » et lancement du concours de dessin « J'habite une drôle de maison ».



Octobre :

- Centenaire de la guerre 14/18 :
- Exposition « C'était la guerre ».
- Lecture-spectacle « Eclats-fragments de la guerre en Loire-Inférieure ».
- Atelier d'illustration jeunesse.

Novembre :

- Le mois des tout petits :
- Atelier « initiation au livre-objet », histoires musicales et tactiles.



- Spectacle « Un monde di sole ».
- Ciné-débat « L'odyssée de l'empathie » animé par les Ateliers du positif.
- Atelier massage pour les bébés, animé par le RAM et la PMI de Pornic agglo Pays de Retz.



- Remise du « Prix tout p'tit je lis » et projections de courts-métrages.
- Exposition « 14-18 La Loire-Inférieure dans la grande guerre ».
- Hommage aux Poilus de la grande guerre en chansons par le Camaros de la Poiluse.



Décembre : sur le thème des comédies musicales :

- Atelier chorégraphique et représentation dansée autour du film Lalaland par l'association Libre expression.
- Spectacle « West cat story », projections de comédies musicales.

Janvier : le mois des jeux

- Une journée avec des créateurs et une soirée pour jouer en famille.



Février : Voyager en bandes-dessinées

- Exposition « L'invitation au voyage, évadez-vous en Bandes-dessinées » par la Bulle exposition.
- Apéro bulle. Rencontre avec Eric Sagot, illustrateur de la BD « Paco les mains rouges ».



Mars : Voyage aux Caraïbes avec le Festival Er-rances

- Exposition « L'esclavage et le commerce Atlantique au 18^{ème} siècle » par les Archives départementales.
- Spectacle chorégraphique et musical « Islas » par la Compagnie GiocoCosì.



vie de la commune

- Chant des Caraïbes par les chorales de l'école de musiques actuelles ABACADA et l'école de musique de St Brévin.



- Danses et musiques traditionnelles antillaises par la Cie BambouKréyol.



Avril : Les contes détournés

- Exposition « Images merveilleuses » par Bulle en tête.

- Spectacle-conférence « Princesses, dragons et chocolat » par Elisabeth Troesler.

- Conte électro-pop « Le bestiaire de Jules » par Serge Gravel.



Les animations régulières (assurées par les bénévoles) :

Les jeux de Lulu et Françoise, l'atelier des p'tites mains, l'atelier créatif de Noël et l'atelier de fil en aiguilles.

Leur fréquentation varie d'un mois à l'autre, mais on constate, qu'en hiver elles sont suivies plus assidument.

La boîte à histoires, pendant les vacances scolaires, est toujours très appréciée.



Exposition Centenaire de la guerre 14/18

A l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, du 9 au 18 novembre 2017, une exposition proposait aux habitants de La Plaine-sur-Mer et Préfaillies de se replonger dans l'histoire de cette époque. Elle a connu un grand succès. Les visiteurs ont apprécié la qualité du travail réalisé par 5 bénévoles.

180 jeunes, nés à La Plaine-sur-Mer, sont partis combattre l'ennemi. Sur des panneaux, étaient répertoriés les 66 décédés au front ou des suites de la guerre.

Des cartes précisait les lieux des combats et des décès des soldats de la commune.

L'exposition comprenait des panneaux retraçant la mémoire de six soldats, réalisés à partir de documents familiaux, mais également la vie dans les tranchées, les actions de combats, l'artillerie, l'aviation, les femmes pendant la guerre, etc...

En plus des données sur les soldats, l'exposition détaillait la vie de ces « Poilus » sur le front et celle de la population sur le reste du territoire.

Vous pourrez la découvrir ou la revoir, au Sémaphore de La Pointe St Gildas, à partir du 2 septembre, ainsi qu'à la mairie de Préfaillies, à l'occasion du 11 novembre.



©Moinereau



©Moinereau

©Moinereau

communauté d'agglomération

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

JE DÉPOSE

Mes verres



ASTUCE : Enlever les bouchons et les couvercles.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Communauté d'agglomération
Pornic Agglo Pays de Retz
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr

LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !
PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

Plus de question à se poser !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, tous les habitants de Pornic Agglo Pays de Retz peuvent déposer dans le bac à couvercle jaune ou sacs jaunes tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en carton, briques alimentaires **et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception**. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Attention !

Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les colonnes à verre. Les papiers sont également à déposer dans les colonnes à papiers.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri (jaune) !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- N'imbriguez pas les emballages entre eux sinon ils ne pourront pas être correctement triés et recyclés.
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

Un nouveau guide du tri et des déchèteries ainsi qu'un nouvel autocollant à poser sur votre bac à couvercle jaune avec les nouvelles consignes de tri sont à votre disposition dans les locaux de l'agglomération et dans votre mairie.

Désormais, plus de doute, sur Pornic Agglo Pays de Retz, **tous les emballages se trient !**

JE DÉPOSE

Mes ordures ménagères



ASTUCE : Les déchets fermentescibles peuvent être valorisés sous forme de compost !

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Communauté d'agglomération
Pornic Agglo Pays de Retz
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr

LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !
PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

Un doute, une question ?

Vous pouvez contacter le Service Environnement de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 par téléphone au 02 51 74 28 10 ou consulter le site www.trionsensemble.fr.

JE DÉPOSE

Dans mon local



ORDURES MÉNAGÈRES

EMBALLAGES

ASTUCE : Les déchets fermentescibles peuvent être valorisés sous forme de compost !

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Communauté d'agglomération
Pornic Agglo Pays de Retz
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr

En point tri



VERRE

PAPIER

ASTUCE : Enlever les bouchons et les couvercles.

ASTUCE : Les spirales, agrafes... n'ont pas besoins d'être retirées.

LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !
PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

communauté d'agglomération

Le tri des recyclables dans nos conteneurs, comme à la déchèterie, **est fondamental**.

Le recyclage coûte cher, mais vital pour la protection de notre environnement et garantir les ressources des matières premières pour les générations futures.

Très souvent on entend « on nous demande de trier de plus en plus et pour autant notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne diminue pas ». Néanmoins, le taux de la TEOM est stable depuis 2011.

Oui, le tri et le recyclage ont un coût. Ceci nécessite une collecte séparée, un quai de transfert, afin de regrouper les différents matériaux issus des collectes puis acheminés par des camions de très gros volume, vers des centres de tri pour être triés pour y permettre le recyclage de qualité. En ce qui concerne nos emballages, ils sont acheminés vers le nouveau centre de tri à la Roche sur Yon avec lequel nous avons signé un partenariat.

Le verre est transporté vers l'usine de Saint Gobain à Cognac et le papier se dirige vers la papeterie UPM de La Chapelle Darblay près de Rouen.

Les erreurs de tri entraînent un surcoût pour la collectivité.

Un tri mal réalisé a des conséquences pécuniaires pour votre collectivité. D'une part, il faut retraiter les refus en incinération, soit un surcoût de 94 euros la tonne auquel s'ajoute le transport, et d'autre part, nous sommes pénalisés sur le montant des aides allouées par les éco-organismes.

Il en est de même dans les déchèteries pour l'ensemble des flux.

C'est un geste citoyen !

Les déchets verts sont, en majeure partie, acheminés sur l'Eco-Centre sis à Chaumes en Retz, pour en faire du compost. Il est mélangé, après affinage, à celui issu de la matière organique des ordures ménagères. Afin de répondre aux normes et ne pas polluer les terres agricoles qui les reçoivent, nous devons réaliser un 2^{ème} tri, manuel cette fois-ci, pour retirer les plastiques, les pots de fleurs, les grillages, etc... Est-ce normal ? NON !

Nous vous demandons une très, très grande vigilance dans les gestes de tri et comptons sur une meilleure compréhension de l'intérêt et des enjeux.

Nous allons construire une nouvelle déchèterie sur la zone de la Gènière, à 300 mètres environ de l'actuelle. Elle sera implantée sur un espace beaucoup plus vaste, plus fluide. Nous pourrions y trier encore plus de flux. La commission Environnement de Pornic Agglo Pays de Retz travaille sur ce projet depuis plus de deux ans.

Nous finalisons l'achat des terrains et, en parallèle, nous avons déposé un dossier d'autorisation auprès des services compétents de l'Etat qui dispose d'un an pour instruire le dossier.

Le permis de construire sera déposé prochainement.

Des incivilités qui ne sont plus tolérables :

Nous retrouvons de plus en plus de déchets qui jonchent nos bords de route et les fossés : déchets verts, plastique, polystyrène, emballages de gâteaux ou canettes verre et aluminium.

Ces déchets sont une mauvaise image pour notre environnement et notre commune, et polluent énormément. Nous retrouvons par exemple des taux de Zinc impressionnants dans les eaux pluviales des fossés dus aux dégradations des canettes.

Alors respectez votre environnement, ne jetez plus sciemment, assidûment, ici ou là ! Bâchez ou mettez un filet sur votre remorque pour vous rendre à la déchèterie ou autre !

Ces actes malveillants sont répréhensibles : articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

JE DÉPOSE

Mes papiers



ASTUCE : Les spirales, agrafes ... n'ont pas besoin d'être retirées

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Communauté d'agglomération
Pornic Agglo Pays de Retz
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr

LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !
PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

JE DÉPOSE

Mes emballages



ASTUCE : Ne pas laver les emballages mais bien les vider. Ne pas imbriquer les déchets entre eux.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Communauté d'agglomération
Pornic Agglo Pays de Retz
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr / www.pornicagglo.fr

LE TRI, C'EST TOUS ENSEMBLE !
PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.

Groupe Vivre La Plaine

Dynamique et attractive sont les qualificatifs qui caractérisent notre commune à ce jour. L'équipe municipale répond dans la mesure du possible aux besoins des Plainais, à travers les thèmes qui accompagnent le parcours d'une vie.

Le pôle enfance se renouvelle au quotidien pour améliorer ses services, afin de divertir et éduquer les enfants. La volonté de prendre en compte les ados a été affichée. Pour cela, des actions avec les communes voisines ont été concrétisées et offrent des activités adaptées et attrayantes aux jeunes.

La commune attire de nouveaux ménages désireux de s'installer et fonder une famille ou profiter de la retraite, dans un cadre des plus agréables.

Cette urbanisation croissante est bénéfique car elle s'accompagne d'un développement économique conséquent, notamment dans le centre bourg. L'équipe municipale est consciente des enjeux de la densification urbaine. Elle reste vigilante et veille à ce que chacun conserve un cadre de vie paysagé, serein et apaisé.

Le service voirie est en action permanente. Il s'agit d'améliorer les axes des déplacements doux et d'assurer la sécurité routière, par des aménagements adaptés.

L'action sociale se préoccupe des personnes les plus fragiles, grâce à un accompagnement personnalisé et par la création d'un espace dédié, convivial et rassurant.

La Plaine-sur-Mer est également une commune touristique. L'attrait de son littoral, la qualité et la sécurité, tant des plages que du port, sont prioritaires dans nos missions.

La forte fréquentation des événements culturels et des animations annuelles est le reflet de la vitalité communale.

Notre axe d'amélioration est de favoriser l'interactivité avec les Plainais, pour être à leur écoute, en organisant des réunions et des ateliers d'information ou de concertation.

A travers la diversité culturelle, sociale et générationnelle de notre commune, les élus de la majorité s'efforcent de garantir le bien-être et le bien-vivre à La Plaine sur mer.

Groupe VIVRE LA PLAINE

Michel BAHUAUD, Annie FORTINEAU, René BERTHE, Daniele VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Isabelle LERAY, Jean-Pierre GUIHEUX, Caroline GARNIER-RIALLAND, Olivier LERAY, Maryse MOINEREAU, Ludovic LEGOFF, Catherine DAUVE, Stéphane ANDRE, Meggie DIAIS, Benoît PACAUD, Pierre-Louis GELY, Josette LADEUILLE, Jacky VINET, Bruno MARCANDELLA, Jean-Claude PELATAN

Groupe Un Avenir pour La Plaine Ensemble

A quatre ans de mandat, nous apprécions les relations cordiales au sein du conseil mais déplorons toujours l'absence de débat. Certains sujets portés à notre connaissance par mails (dégradations, altercations...) ne sont pas mis à l'ordre du jour du conseil ou des commissions, ce qui ne permet pas d'en prendre la mesure exacte, ni d'envisager des réponses adaptées. Ce constat alimente l'impression d'être davantage associés pour de la représentation ou pour de l'aide lors d'événements.

Le budget contraint génère une nouvelle augmentation de 2,5% des taux communaux pour les impôts locaux visant la poursuite des projets prioritaires d'urbanisation. La recherche d'économies se traduit essentiellement par l'absence d'actions significatives pour le mieux-être des populations (adolescents et personnes âgées notamment). Par ailleurs, certaines économies ne sont pas optimisées. Ainsi, l'exemple de la mairie, dont le changement du système de chauffage a limité les dépenses énergétiques

mais dont le projet de réfection de la façade risque d'en limiter le bénéfice.

Nous avons apprécié que les éléments du dernier Débat d'Orientations Budgétaires soient présentés par le Directeur des services et espérons que cette pratique s'inscrive dans la durée au sein de la commission finances. Nous espérons une nouvelle dynamique associant davantage les conseillers aux réflexions.

Groupe UN AVENIR POUR LA PLAINE ENSEMBLE

Vanessa ANDRIET, Thérèse COUEDEL, Jean GERARD et Germaine LEBRUN.

École René Cerclé



Classe CP/CE1

Cette année, de nombreux projets ont rythmé la classe de CP/CE1 : la semaine du goût en partenariat avec le restaurant Anne de Bretagne, les ateliers de Noël aidés par des parents volontaires et la fabrication de délicieux pancakes pour la fin de l'année ! Hormis ces gourmandises, nous avons aussi enrichi notre culture artistique en allant au théâtre à Saint Nazaire voir le spectacle de Pascal Parisot « Chat, Chat, Chat ».

Nous nous rendons tous les quinze jours à la médiathèque et bénéficions de l'intervention d'une musicienne dans le cadre de « Musique et Danse en Loire-Atlantique ». Nous avons ainsi préparé le spectacle de fin d'année pour la kermesse organisée par l'Association de Parents d'élèves qui a eu lieu le 22 juin prochain.

Les CE1/CE2 entrent en danse... et en musique !

Les classes de maternelle et de CE1/CE2 ont participé à un projet inter-écoles consacré à la danse intitulé « Bal en liance ». L'objectif est de danser ensemble avec des élèves d'autres écoles, en initiant et partageant une chorégraphie. L'intervention d'une musicienne professionnelle en partenariat avec « Musique et Danse de Loire-Atlantique » offre un autre regard artistique aux élèves tout en leur apportant une approche musicale du projet. Ils dansent au rythme de l'accordéon, de la guitare et de bien d'autres instruments encore...

Les CE1/CE2 ont également été associés au projet Arts-visuels « Infiniment grand, infiniment petit », exposé à

la Chapelle Sainte-Anne de La Baule, en avril. Le travail réalisé a permis, encore une fois, de mettre en lumière les capacités artistiques des élèves.

Ces interventions ouvrent un univers artistique et dévoilent des talents cachés chez nos élèves... De bons moments à partager !

Classe de découverte dans le Cantal avec les CM2.

Du 26 au 30 mars 2018, les élèves de la classe de CM2 de M^{me} Monnoir sont partis vivre 5 jours à Champs sur Tarentaine-Marchal, ville jumelée avec La Plaine-sur-Mer.

C'est un séjour riche, avec un esprit citoyen et solidaire, qui a été vécu, avec l'aide du comité de pilotage actif des parents, le soutien de l'Association de Parents d'Elèves (APE) et la participation financière du Comité de jumelage de La Plaine-sur-Mer.

Après le voyage en autobus, une randonnée pour faire connaissance, autour du château de Vals, a précédé l'arrivée dans les bâtiments du CCAS de Champs. Les enfants ont été accueillis, toujours aussi chaleureusement, par les membres du Comité de jumelage. Lors d'une veillée, Frédéric Pigot, carnetiste, a présenté son carnet de voyage « Impressions vertes et marines ».

Le mardi, des ateliers ont été proposés avec, en particulier, l'intervention de l'Association des artistes de Champs. Ils avaient préparé toute la maquette de notre carnet de voyage. Les élèves ont bénéficié de l'attention et de l'expérience des adultes pour dessiner et découvrir le Cantal.



Un atelier sciences, sur le tri et le recyclage des déchets, a été animé par Stéphane Giraudet, parent d'un de nos élèves et membre de l'association « Hironnelle ».

L'après-midi, ce fut la visite du Puy de Lempitgy, avec jeu de piste au cœur d'un volcan et des animations à sensations fortes !

Le mercredi, les élèves sont allés visiter le musée de la Faune à Murat le matin, et ont découvert la pratique du biathlon l'après-midi. A la grande joie de tous, la neige était présente et ils ont pu profiter de la luge.

Le jeudi, fut une journée sportive, avec une course d'orientation au sein du village suivie d'une randonnée sur le chemin des étoiles et des planètes. Le soir un DJ (prestation offerte par le Comité de jumelage de Champs sur Tarentaine-Marchal) est venu tout spécialement pour la boum... le centre a été transformé en vraie discothèque.

Tous les repas furent préparés par le chef du restaurant « Le St Rémy » de Champs. Enfants et adultes se sont régalez.

Au total, ce sont plus de 250 crêpes et 400 biscuits qui ont été cuisinés par les enfants et les parents encadrants... mais aussi des gâteaux, car les anniversaires n'attendent pas !

C'est un souvenir à jamais gravé dans les mémoires de ces élèves, qui depuis, travaillent pour présenter leur carnet de voyage. Un grand merci à tous les acteurs !



L'association était présente au forum des associations, avec enthousiasme, pour vous faire profiter de sa buvette avec boissons, sandwiches, et crêpes.

En décembre, l'APE et le comité de pilotage du projet Cantal de la classe de CM2 de Christine Monnoir, ont organisé une vente de gâteaux, brochettes de bonbons. Ils ont aussi tenu un stand de papiers-cadeaux, plusieurs jours, au centre Leclerc de Pornic, à la veille des vacances de Noël.

Tous les bénéfices ont contribué au financement du voyage dans le Cantal des CM2, au mois de mars.



Association des Parents d'Elèves

Pour la première fois, l'association a organisé « La Plaine-sur-Mer a un Incroyable Talent ! »

Charlotte, Romane et Jean Balter ont un incroyable talent !

Avec une présentation intitulée « Au rythme des saisons, dessine-moi un abri pour l'hiver », ils ont ébloui le public et le jury en mêlant piano, dessin au fusain et danse. Majorettes, chanteurs, danseurs, comédiens, musiciens, dessinateurs se sont présentés sur scène. Le parrain de cette soirée, Mathieu Guibert, chef étoilé du restaurant Anne de Bretagne, a récompensé chacun des participants en ajoutant « Le talent c'est avant tout beaucoup de travail et beaucoup de cœur, ce soir les candidats ont donné le meilleur d'eux même ».

La 1^{ère} édition du « Vide ta chambre » a été un grand succès. Cet événement s'est déroulé sur le même principe que le vide-greniers en proposant tout ce qu'une chambre d'enfant peut contenir : jouets, livres, chaussures, vêtements, et matériel de puériculture pour les parents.



Une vingtaine d'exposants a pu profiter de visites tout au long de la journée.

Les réservations de stands, la vente de sandwiches, boissons, gâteaux et bonbons de la journée serviront au financement des différents projets de l'école.

Contact : Benoît BOULLET 06 88 45 03 19
ape.renecercle@hotmail.fr

associations

École privée Notre-Dame



Cette année, 200 élèves sont accueillis sur les deux sites : école maternelle (trois classes : Petite Section, Moyenne Section et Grande Section) et école élémentaire (cinq classes : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

La semaine des élèves se déroule sur quatre jours, de 8h45 à 16h30.

Le dernier projet pédagogique est dans sa deuxième année et se prolongera également l'an prochain. Il s'agit pour les enseignantes de mettre l'accent sur certains axes à valoriser :

enrichir son vocabulaire pour mieux s'exprimer à l'oral et à l'écrit, enrichir ses connaissances et ses pratiques culturelles et artistiques et mettre en œuvre une démarche de compréhension en lecture.

L'équipe éducative s'est formée cette année aux « enjeux et jeux à l'école maternelle » ainsi qu'à la différenciation dans le domaine « explorer le monde ».

L'objectif, en lien avec les nouveaux programmes 2016, est d'être au plus près des besoins et capacités de chacun.

Nous apportons également une grande importance au lien école/famille, en ponctuant notamment l'année scolaire de temps de convivialité : petit déjeuner des familles, randonnée enfants/parents, carnaval, présentation de la chorale, fête du projet et fête de fin d'année.



A tous ces projets, s'ajoutent l'apprentissage de l'anglais de la Petite Section au CM2, les activités nautiques, les partenariats avec la médiathèque. Cette année, nous avons proposé aux élèves de rencontrer des artistes musiciens à cinq reprises.

Différentes activités et sorties viennent compléter les apprentissages vécus en classe.

Entre autres, les classes de Grande Section, CP et CE1 ont participé à un atelier d'illustration avec Amandine Momenceau. Les Petite Section se sont initiés à la draisienne. Tous les élèves ont accueilli les parents un samedi matin, sur le thème « en attendant Noël ».

Merci aux associations OGEC et APEL, aux familles, aux élèves et à l'équipe éducative pour leur contribution à la réussite de cette année scolaire.

Rendez-vous au mois de septembre !



N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples renseignements auprès de M^{me} Roland. *Les inscriptions pour la rentrée 2019 débutent au mois de décembre 2018, une « Porte Ouverte » sera programmée en janvier 2019.*

Contact : Tiphaine ROLAND
02 40 21 03 69

APEL



L'APEL est l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, loi 1901. Elle se compose de parents bénévoles. En relation avec la directrice, les enseignantes et l'OGEC, nous représentons les parents d'élèves en apportant **un rôle** d'accueil, d'information, de conseil et d'animation au sein de l'établissement.



L'ApeL Notre Dame s'implique dans la vie de l'établissement : festivités, aide aux sorties, projets éducatifs...

Le nombre de parents adhérents est en constante augmentation. Cela permet à notre équipe de réfléchir sans cesse à de nouveaux projets.

Nous organisons différentes manifestations. Certaines sont à but lucratif, loto, kermesse, collecte de papiers, vente de chocolats et sapins de Noël... Elles permettent d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignantes. D'autres, contribuent à renforcer le lien entre les différents acteurs de l'école : les enfants, les enseignantes professeurs et les familles (carnaval, pique-nique des familles...).

En 2017, nous avons pu financer, entre autres, la mise en place d'un site internet (<http://www.ecole-privee-laplainesurmer.fr>), ainsi que l'intervention d'une spécialiste apprenant des techniques de massage aux élèves. Cela leur permet de se détendre et d'améliorer leurs capacités d'apprentissage.

Nous remercions les membres de l'association pour leur disponibilité et leur motivation, les parents d'élèves pour leur soutien et leurs messages de sympathie, ainsi que les enseignantes pour tout ce qu'elles mettent en place pour les élèves.

Nous avons clôturé cette année scolaire en organisant le pique-nique des familles au Jardin des Lakas et la tant attendue fête de l'école, **le 24 Juin 2018**.

Si votre enfant est scolarisé à Notre Dame, et que vous désirez vous investir dans la vie de l'école, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Ludovic PACAUD 06 22 75 87 41
apelnotredame44770@gmail.com



Le comité de jumelage



10 Ans du Jumelage, à Champs sur Tarentaine-Marchal

Le Jumelage c'est, la volonté de deux communes de nouer des liens d'amitié entre leurs populations respectives.

Par le biais des deux comités de jumelage, des actions sont menées depuis maintenant dix ans pour favoriser ces rencontres, dans un esprit de partage.

Le partage c'est :

- Ouvrir son chez soi pour quelques nuitées.
- Faire découvrir des recettes régionales en partageant un repas convivial.
- Aimer son village, sa région et vouloir les faire découvrir par une promenade, une visite, une activité...



© P. Danger

- Aimer ses traditions, ses racines et les faire revivre autour d'un petit verre d'Avèze ou de Chardonnay.

Le partage, c'est aussi savoir apporter son aide lors des manifestations organisées par les Comités de Jumelage. Nous sommes très reconnaissant du travail fourni par les bénévoles et des moyens mis en œuvre par les municipalités.

Nous avons la recette d'un jumelage réussi, à nous d'y apporter quelques variantes pour que les saveurs n'en soient que meilleures !

A noter que le loto aura lieu le vendredi 3 août à 20h30, Espace Sports et Loisirs - Salle des fêtes (pas de réservation possible).

A l'occasion de la fête de la moule à Champs sur Tarentaine-Marchal, un bus partira avec les bénévoles le vendredi 14 septembre, retour le dimanche

16 (transport 55€/pers). Si vous souhaitez vous joindre à nous n'hésitez pas à contacter Vanina Leroux au 06 19 70 33 25.

Les commandes de fromages, miel, etc... sont possibles, merci de faire votre demande **impérativement** par téléphone au **02 40 21 58 50** ou par mail : **pharmacie.rodas@wanadoo.fr**

Contact : Vanina LEROUX 06 19 70 33 25



© P. Danger

associations

L'escale des bambins

L'association regroupe 7 assistantes maternelles motivées et dynamiques, de La Plaine-sur-Mer.

Elle permet de discuter de nos compétences et de partager notre savoir-faire auprès des petits que nous accueillons.

Chaque lundi, un atelier motricité est proposé aux enfants : trampolines, cerceaux, piscine à balles, ballons sont mis à leur disposition. Suivant leur envie, des parcours libres ou dirigés sont mis en place. Ils sont complétés par des jeux de comptines et de chants et ce, toujours en fonction de l'envie des enfants.

Le jeudi, c'est atelier «bricolage ». Nous décidons ensemble d'un thème à travailler, et aidons les enfants à réaliser de petites créations qu'ils ont la joie et la fierté de remettre à leurs familles.

Une visite a été faite au restaurant « Anne de Bretagne » pour une customisation, puis une dégustation de petits gâteaux pour la journée du goût. Une autre sortie les a conduits à « La Petite Maison dans la Prairie », à La Bernerie-en-Retz.



L'association permet également aux adhérentes de suivre des formations liées à leur profession (premier secours, journée de formation par la CAF 2017...)

Afin de pouvoir offrir une sortie avant l'été et un bel arbre de Noël, les assistantes maternelles organisent, sur leur temps de repos, un vide-greniers.

Le prochain aura lieu le 22 juillet à Port-Giraud.

Si vous êtes assistante maternelle ou famille et que vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Brigitte PACAUD 02 51 74 80 73



Lulu Marmo'tine

Maison d'Assistants Maternelles M.A.M Lulu Marmo'tine



2 ans déjà !

Voilà maintenant deux ans que Caroline, Mélanie, Séverine et Stéphanie accueillent quotidiennement les enfants au sein de leur Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Du lundi au vendredi, l'équipe y propose un environnement accueillant, ludique et rassurant, dans lequel 14 enfants évoluent à leur rythme et en fonction de leurs besoins.

Faire de la peinture, cuisiner, jouer aux voitures ou à la poupée, apprendre à manger seul ou participer à la motricité... Voici le quotidien que votre enfant peut découvrir dans notre petite collectivité, à échelle familiale, qu'est la Mam !



Contact : Caroline GARNIER-RIALLAND
09 51 77 01 27 - 07 82 29 52 09
mamlulumarmotine@gmail.com

associations

Amicale des retraités et sympathisants de la Côte de Jade

Elle est ouverte à tous, habitants de La Plaine-sur-Mer ou non.

Forte de plus de 270 adhérents, l'amicale organise de nombreuses activités, des repas dansants, entre trois et quatre fois par an, un vendredi après midi, des sorties à la journée ou demi-journée, ainsi que des voyages.

Les activités les plus récurrentes, jeux de cartes (belote, tarot), billard et pétanque se déroulent sur le site de l'Ormelette, tous les mardis et vendredis après midi, hors vacances de Noël et d'été, dans un esprit de rencontres partagées et de convivialité.

Des concours ouverts aux adhérents de l'amicale sont régulièrement organisés.

Nous serons heureux de vous accueillir sur notre stand, lors du forum des associations le 1^{er} septembre prochain. En attendant vous pouvez nous retrouver en visitant notre site : amicalejade.fr et vous renseigner par mail : amicalejade@gmail.com ou par téléphone au : **06 79 54 20 31**



Yoga Harmonie



Le yoga est un art de vivre, une expérience personnelle, un éveil à l'énergie intérieure, un chemin vers soi-même !

L'être humain est la combinaison de 3 éléments : le corps, l'esprit et l'âme qui doivent être satisfaits pour mener une vie heureuse. Pour le corps, c'est la bonne santé ; pour l'esprit, la connaissance ; pour l'âme, la paix intérieure. Par la pratique des postures (asanas) et de la respiration (pranayama), le corps se fortifie, s'assouplit et adopte de meilleures attitudes dans la vie courante. Notre esprit en bénéficie aussi.

L'association a pour but de « dispenser des cours de yoga et d'éduquer les personnes au bien-être corporel ». De 10 à 14 élèves par cours, et pour une dizaine de cours, 4 professeurs se répartissaient les élèves en 2017. Malheureusement, l'association a perdu un des leurs, en octobre : Maria Govind-Ramassamy. Cette triste et soudaine disparition a mis à mal l'association, en l'obligeant à une réorganisation des cours.

Nous avons réalisé 2 stages : le premier avec Marie Christine et Nicolas LEBERRE, en janvier, avec 50 participants ; et le second avec Babacar KHANE, en mars, avec 99 personnes.

Contact : Isabelle LERAY 06 84 50 43 34
yogaharmonie44@orange.fr - www.yogaharmonie44.org

associations

Tropp



Cette année 2018, l'équipe senior - plus de 55 ans - a joué en championnat Régionale 2. Elle a terminé deuxième sur huit et a donc failli monter en Régionale 1 dans le championnat Pays de Loire. De bons résultats ont été obtenus par les équipes seniors engagées en championnat d'hiver 2018.

Je tiens à remercier et féliciter tous les joueurs et joueuses qui participent aux championnats d'hiver par équipe. Les jeunes ont un championnat départemental et participent au tremplin44. Les femmes ont participé à la coupe hiver.

Notre tournoi open annuel aura lieu du samedi 19 juillet au samedi 26 juillet avec, pour juge arbitre, M. Bruno Berthelin. Les inscriptions peuvent se faire auprès du 06 63 13 02 28. Ce tournoi est ouvert aux seniors, seniors plus de 35, 45 et 55 ans et aux jeunes à partir de 12 ans. Les joueurs et joueuses viennent de toutes les régions de France, un bon moyen de faire connaître la commune.

Le championnat d'été a commencé fin avril, je souhaite de beaux succès aux engagés, en espérant du soleil dans notre belle région.

Les inscriptions au club débiteront dès le mois de juin pour 2019.

Bonne saison d'été à tous les membres du club de tennis et rendez-vous au Forum des associations, le 1^{er} septembre, pour les inscriptions 2019.

Contact : Roger PROVOST 06 08 78 58 34
cv.grele@orange.fr - www.tropp.fr

Magic forme en Pays de Retz



L'association propose de l'activité physique pour tous les publics de 3 ans à 90 ans.

De l'éveil corporel pour les petits, du Kidisport pour les jeunes, de la gym Douce, stretching, pilates, renforcement musculaire et tonic pour les adultes et seniors.

Les activités sont animées par des éducateurs diplômés.

Les inscriptions ont lieu tout au long de

l'année, n'hésitez pas à venir essayer.

Vous pourrez nous retrouver au Forum des associations de la Plaine-sur-Mer, le 1^{er} septembre.

En attendant la rentrée, nous souhaitons bon courage à ceux et celles qui travaillent pendant la période estivale et aux autres de bonnes vacances.



Contact : 06 36 87 84 07 - assomagicforme44@gmail.com

Les Randonneurs Préfailles - La Plaine-sur-Mer

Notre association permet de randonner, dans une ambiance conviviale, et de découvrir le Pays de Retz.

Les personnes qui arrivent dans notre région, trouvent un échange amical auprès des adhérents, ce qui favorise leur intégration.

Le point de départ des sorties est fixé au Jardin des Lakas à La Plaine-sur-Mer.

- Du 1^{er} juin au 15 septembre - jeudi à 9h.

- A partir du 16 septembre et jusqu'au 31 mai - vendredi à 14h00.

- Du 16 septembre au 30 juin - mercredi 14h00

Contact : Nelly PATAcchini 06 99 10 57 46



associations

Systema

Self-Défense pour tous



Méthode d'auto défense

Le SYSTEMA est un Art Martial Russe d'auto défense, basé sur des méthodes simples d'apprentissage, s'adressant à tous les physiques. Nous travaillons principalement sur le stress et la confiance en soi.

A partir de 15 ans

Tout au long de l'année, vous pourrez accéder aux divers stages et séminaires proposés en Loire Atlantique, organisé par d'autres club pratiquant également le SYSTEMA comme : SYSTEMA Atlantique et Estuaire SYSTEMA SYSTEMA



Contact : David RIO 06 03 46 68 78

david.rio0269@yahoo.com - Facebook : David Rio

Abacada

Ecole de musiques actuelles

Présente sur les communes de La Plaine-sur-Mer et de Préfailles, l'école de musique associative ABACADA offre ses services à toutes celles et tous ceux qui souhaitent approcher (ou reprendre) un instrument de musique.

Les 9 professeurs de l'association vous proposent : piano ou guitare acoustique, guitare électrique ou basse, batterie, clarinette ou saxo, violon ou violoncelle.

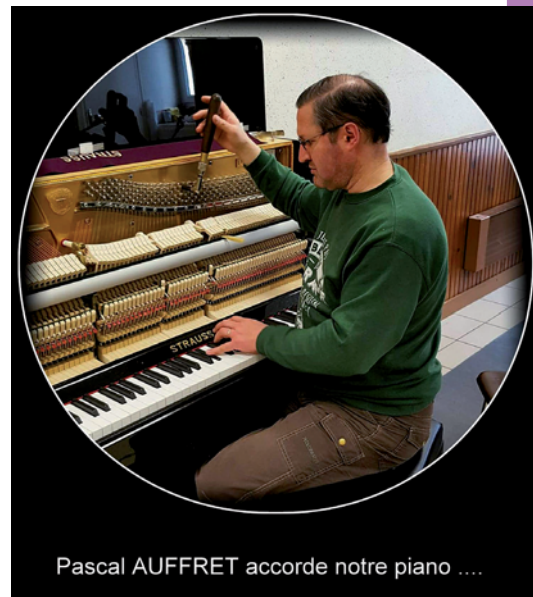
La formation musicale (solfège) est couplée avec la pratique instrumentale.

ABACADA propose également de l'éveil musical pour les 5/7ans, la possibilité de chanter en chorale, dans la limite des places disponibles, ou encore celle de rallier des ateliers déjà existants.

ABACADA sera présente lors des forums de septembre 2018 pour exposer ses offres de cours, mais il est possible de contacter dès maintenant l'association :



Contact : 07 68 72 25 80
ecole.abacada@gmail.com



Pascal AUFFRET accorde notre piano

Atelier des Goélands

L'association compte 32 adhérents qui pratiquent l'aquarelle, lors de séances de travaux libres, le lundi à Préfailles et le mercredi à La Plaine-sur-Mer.



Des ateliers mensuels de perfectionnement sont suivis par une majorité d'adhérents. Des cours et des stages, animés par des artistes professionnels, sont proposés au cours de l'année aux personnes qui le souhaitent.

Notre association participe également à diverses manifestations : « Circuit des chapelles » à travers la Presqu'île de Guérande, semaine des « 4Za », « Plantes en fête » aux Lakas, « Fête du village » à Préfailles.

Le 25 avril une journée découverte de l'aquarelle, pour les enfants, était organisée. Les adhérents ont découvert la « Biennale internationale d'aquarelle » à St Pol de Léon. Nous avons exposé les 19, 20 et 21 mai à Préfailles et participé au concours de dessin à Comberge. L'année est également ponctuée de moments de convivialité entre adhérents : réunion de rentrée, Beaujolais nouveau, fête de Noël, galettes, crêpes, sortie huîtres...

Nous sommes enchantés d'accéder, à la rentrée de septembre, dans les nouveaux locaux du site de l'Ormelette. Rendez-vous le 1^{er} septembre lors du Forum des associations.

Contact : Jean RICHARD 06 30 34 47 60 - contact@atelierdesgoelands.fr



associations

Le Réveil Plainais



Batterie-Fanfare Majorettes

Créée en 1945, notre association musicale, accompagnée de ses majorettes, ne cesse de représenter La Plaine-sur-Mer dans le « Grand Ouest ».

Elle continue avec autant de succès, d'engouement et de plaisir, à animer de nombreuses manifestations (carnavals, festivals, cavalcades ou kermesses).

Ses évolutions sont toujours appréciées du public.

Le calendrier des sorties 2018 est bien rempli, avec toujours autant de dates retenues. En effet, retrouvez-nous cet été, aux deux cavalcades nocturnes de St Brevin les Pins et l'Océan (21 juillet et 11 août), à Préfailles le 15 août, ainsi qu'à plusieurs animations estivales à La Plaine-sur-Mer.

- Notre école de musique accueille les enfants à partir de 7 ans pour l'apprentissage du solfège et de l'instrument (tambour, clairon, trompette, cor de chasse, xylophone...), dans le but d'intégrer les rangs de la batterie-fanfare.
- Notre école de majorettes et danseuses encadre les filles, à partir de 6 ans, pour le maniement du bâton, et à partir de 12 ans pour les danseuses.
- Les pré-inscriptions peuvent se faire dès maintenant. Vous pourrez nous retrouver au Forum des associations de la Plaine-sur-Mer, le 1er septembre.

Si vous aimez la musique, ou êtes intéressé pour être bénévole, nous sommes toujours à la recherche de personnes pour jouer d'un instrument afin d'étoffer nos rangs, ou pour nous aider lors de notre fête de la moule.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

- le samedi 4 août, pour notre traditionnelle Fête de la Moule à Port-Giraud,
- le samedi 17 novembre, pour la Sainte-Cécile (défilé dans les rues de La Plaine-sur-Mer),
- le samedi 1er décembre, pour notre Super Loto de Noël.

Au plaisir de vous voir lors de nos prestations ou de nos événements !

Contact : William LEROUX 06 37 97 93 48 - Secrétaire 06 77 90 74 51

lereveilplainais44@orange.fr - <http://www.bfparade-lereveilplainais.fr>



Retz Jade Country

On danse quoi à la Plaine ? De la Country ? Est-ce pour moi ?

Ce n'est pas une danse mais plutôt une manière d'exécuter divers styles de danses sociales. Elle se pratique sans partenaire et est chorégraphiée. C'est une séquence de pas, répétée un certain nombre de fois à l'identique, par un groupe de danseurs placés sur une ou plusieurs

lignes. Chacun participe à l'harmonie de l'ensemble dans une sorte d'osmose émotionnelle.

Pour qui ?

La danse country est ouverte à tous. C'est souvent une activité qui se pratique en famille, il n'est pas rare d'y voir grands-parents, parents, ados et enfants dans un même cours.

Comment se passent les cours ?

Le cours dure une heure. On apprend une nouvelle chorégraphie toutes les semaines. Il y a 3 niveaux d'apprentissage :

- Le niveau débutant s'adresse à des personnes qui n'ont jamais pratiqué la country, le rythme d'apprentissage varie selon les personnes.
- Le niveau novice est réservé à ceux qui ont acquis les pas de base, et qui accèdent à plus de rapidité.
- Le niveau intermédiaire et avancé s'adresse à des danseurs confirmés.

La Plaine sur Scène



La troupe de théâtre amateur «La Plaine sur Scène» tient une fois encore à remercier ses spectateurs et les entreprises partenaires, pour leur soutien et fidélité.

Cette année, les bénévoles avaient sélectionné un vaudeville anglais « Impair et Père » une pièce où les mensonges et quiproquos s'enchaînent dans le cadre inhabituel d'un hôpital. Le public était au rendez-vous et la fréquentation record a confirmé le succès du spectacle.

À l'occasion du dixième anniversaire de la signature du jumelage entre la Plaine-sur-Mer et Champs sur Tarentaine-Marchal, la troupe a également joué sa pièce chez nos amis du Cantal, lors du week-end de Pâques.

La Plaine sur Scène, c'est certes des comédiens, mais également une belle équipe de bénévoles qui œuvrent, tout au long de l'année, pour monter un spectacle au mois de mars. Administratif, technique, bricolage, soufflage, mise en scène, coiffure, maquillage, couture, intendance, bar, accueil en salle... les activités ne manquent pas et les bonnes volontés sont les bienvenues !

Si une aventure en notre compagnie vous tente, n'hésitez pas à nous contacter. La Plaine sur Scène sera d'ailleurs présente, comme chaque année, au Forum des associations le 1^{er} septembre.

Contact : Joanna MONNIER 06 71 89 06 86



Les week-ends, des bals organisés dans toute la région permettent de se faire plaisir et de danser.

Est-ce difficile d'apprendre ?

Non, puisqu'il y a une progression dans les apprentissages. Par contre, une présence régulière est indispensable, pour les mêmes raisons.

Si je n'aime pas la musique country ?

Certains viennent au cours de country parce qu'ils sont attirés par l'histoire, la culture, les codes vestimentaires et la musique américaine. D'autres l'adorent parce que c'est une activité en vogue et une forme d'exercice physique comme une autre. Les passionnés écoutent régulièrement ce genre de musique et, les autres qui la découvrent, l'apprécient en général instantanément. On danse également sur des musiques actuelles. Alors rendez-vous dès la mi-septembre, à la salle des loisirs, où chaque jeudi soir, entre 19h et 22h, vous pourrez retrouver Cécile et ses élèves.

Renseignements et possibilités d'inscription, le 1^{er} septembre, lors du forum des associations ou au **06 32 82 22 58**

Club de lecture



Amis(es) lecteurs et lectrices, venez donc échanger vos idées, vos ressentis et vos émotions avec nous ! Une fois par mois, nous nous réunissons dans notre local. Nous partageons et débattons de nos coups de cœur,

en toute convivialité.

Le dimanche 27 mai, notre vide-bibliothèque a favorisé de nouveau les échanges. Les chineurs y ont fait de belles découvertes.

Une fois par trimestre, nous organisons notre réunion publique, à la médiathèque, afin de toucher un maximum d'amateurs.

Nous allons aussi à la rencontre des lieux porteurs de magie et d'histoire qui ont marqué notre imaginaire, au travers de nos lectures. Cette année, la visite de Trentemoult, du musée des Arts de Nantes et du Lieu Unique nous entraînera au cœur de la cité des Ducs de Bretagne.

Du 17 juillet au 21 août, pour la 2^{ème} année consécutive, tous les mardis de 16h à 18h30, nous participerons, en partenariat avec la Médiathèque Joseph Rousse, au festival « En Plain'Eté », sur la plage du Cormier. Les mardis 24 juillet et 7 août nous serons dans la pêcherie de la Govogne. Nous y accueillerons petits et grands pour des ateliers-lecture, dans une ambiance très estivale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Contact : Mireille CARO 02 51 74 17 76

Créateurs de Retz



L'association Connaissance du Pays de Retz a changé de nom.

Son conseil d'administration a choisi un nom plus explicite, en lien avec ses activités ! Elle s'appelle désormais Créateurs de Retz.

L'association regroupe une quarantaine de créateurs dans tous les domaines.

Son objectif consiste à faire la promotion de la culture, de l'art et de l'artisanat par le biais des créateurs de notre région.

Dans ce cadre, l'association organise des marchés et expositions, de mai à septembre.

A la Plaine-sur-Mer seront organisés :

- Un marché de créateurs, les 21 et 22 juillet, à la salle des Fêtes.
- Un vide-greniers, le 3 août, sur le terrain de football, Boulevard des Nations Unies.

Ce vide-greniers réunira 80 exposants. Les emplacements seront de 5 m x 5 m.

Le tarif des emplacements sera de 15€ pour les inscriptions faites au plus tard le 28 juillet à 18 h. Après cette date, le tarif sera de 20€.

Les contacts et inscriptions peuvent se faire en appelant le **06 84 86 46 51** ou le **07 81 00 13 27**.

Un bulletin d'inscription peut aussi être obtenu au bureau d'information touristique de la Plaine-sur-mer ou par demande à l'adresse mail paysderetz@yahoo.com (il vous sera adressé, par mail, en retour).



L'envol de la couvée



Cette année, après concertation entre carnavaliers, c'est le thème « LA CITE 'PLAINE' D'OR » inspiré de la bande dessinée « Les merveilleuses cités d'or » qui a été retenu pour notre char.

La structure a entièrement été rénovée car elle commençait à montrer quelques faiblesses. Ce travail a été entamé dès que les défilés de l'été 2017 ont été terminés, afin d'installer la nouvelle ossature qui se compose toujours de bois et de métal.

En janvier, quelques adhérentes commencent par le découpage du papier crépon et la formation des petites fleurs qui recouvrent tous les décors. D'autres coupent et cousent les costumes, en lien avec le thème du char.

Les ateliers ont lieu deux fois par semaine, le lundi et le jeudi après midi pour les femmes et le jeudi et vendredi après-midi pour les hommes.

Tous les ans, au début du printemps, nous organisons une journée « Porte Ouverte » afin de faire découvrir le travail déjà effectué. Ensuite, tout doit être prêt pour les premiers défilés du Carnaval de Pornic.

Afin de vérifier le bon fonctionnement de toute l'installation, ossature, éclairage et musique, nous défilons dans le bourg de la Plaine, le vendredi soir précédant le défilé de Pornic.

Nous reprenons les défilés dès le 14 juillet à La Plaine-sur-Mer. En juillet et août nous défilons à Saint Brévin-les-Pins, Saint Brévin-l'Océan, Pornic, Tharon-Plage, Préfaillles et la Bernerie-en-Retz. Nous connaissons, tous les ans, un certain succès, ce qui récompense le travail de chaque participant à la fabrication du char.

Ces défilés sont animés par les danseuses et danseurs qui évoluent sur des musiques rythmées choisies et préparées par le groupe. Des commissaires ouvrent le passage du char pour guider le tracteur qui avance en aveugle.

Le 1^{er} septembre, nous serons au Forum des associations, où nous expliquerons notre façon de faire et essaierons de convaincre d'autres personnes de nous rejoindre, pour compléter notre équipe.

Le 13 octobre, nous organiserons une soirée « Choucroute », animée par un orchestre à l'Espace Sports et Loisirs - Salle des fêtes. Elle est attendue par de fidèles participants rejoints, nous l'espérons, par encore plus de convives.

Liste des défilés de la saison

Samedi 14 Juillet	La Plaine-sur-Mer
Samedi 21 Juillet	Saint Brévin-les-Pins
Samedi 04 Août	Pornic
Samedi 11 Août	Saint Brévin-l'Océan
Mardi 14 Août	Tharon-Plage
Mercredi 15 Août	Préfaillles
Samedi 18 Août	La Bernerie-en-Retz

Contact : René BERTHE 06 11 47 76 50 - carnavalierslaplaine@free.fr

associations

Graines d'embruns



L'association rassemble une poignée de passionnés et de collectionneurs de végétaux de la Plaine-sur-Mer et des communes alentour.

Elle offre un espace d'échange et de partage dans un esprit convivial et amical. Le samedi 6 octobre prochain, pour la quatrième année consécutive, Graines d'Embruns organisera un Troc'plantes dans le cadre verdoyant du jardin des Lakas. Le public est invité à participer à un après-midi de troc de végétaux : plants racinés, boutures ou semences, de variétés ornementales, potagères ou d'intérieur, rares ou communs, étiquetés de préférence. Ce troc est ouvert à tous, novices comme amateurs éclairés. Comme les fois précédentes, les membres de l'association présenteront également une mini-exposition « découverte ».

Contact : Jonathan BROSSEAU 06 74 43 00 90
www.grainesdembruns.fr



La Goutte d'eau

Depuis 30 ans, notre association aide les personnes en difficulté, aussi bien en Afrique, qu'ici, à La Plaine-sur-Mer, Saint-Michel Chef Chef et Préfaïlles. C'est parce que nous pouvons compter sur des adhérents fidèles, qui soutiennent l'association depuis de nombreuses années, que La Goutte d'Eau perdure dans le temps. Et pour continuer ces actions auprès des personnes, nous avons besoin aussi de votre soutien.



Nos activités de 2017 ont été une marche pédestre, la tenue du bar lors d'un concert des « Mercredis aux Lakas » en août, le concert Henri Vau-loup en novembre, notre présence lors d'une représentation de « La Plaine sur Scène » et le forum des associations.

Quant à nos actions, nous avons apporté une aide au fonctionnement du dispensaire de Koubri en Afrique, permis la réalisation de la clôture du jardin du village de Godé Sabou et acheté des médicaments pour le foyer de charité de Bangui. Nous participons aussi au programme d'alphabétisation des femmes, avec l'association « rencontres solidaires ».

Sur le plan local, nous avons aidé une jeune femme à l'acquisition de son véhicule pour se rendre à son travail, et une personne pour se rendre en Bretagne visiter sa maman malade. En lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), nous avons aidé quelques familles en difficulté.

En 2018, nous avons organisé un vide-greniers. Nous continuerons nos actions régulières : la quête de juillet et le bar des Lakas en août, et nous serons présents lors du Forum des associations, le 1^{er} septembre.

Pour mener à bien toutes nos activités, nous avons besoin de votre soutien ; c'est pourquoi, nous vous proposons de venir nous rejoindre, lors de nos diverses manifestations. Tous les dons sont déductibles des impôts.

L'adhésion se fait auprès de Marie-Pierre Moreau-Longuespé au **06 52 39 41 97**. Merci à tous les adhérents et à leur fidélité. C'est grâce à cette belle solidarité que La Goutte d'Eau a la chance de fêter ses 30 ans.

« Le courage de la Goutte d'Eau, c'est qu'elle ose tomber dans le désert. »

Contact : Guillaume DE DIEULEVEUT - lagouttedeau44@gmail.com

Sel de Jade



Le sel de jade permet à sa centaine d'adhérents d'échanger des savoir-faire, des services « type coup de main », sans argent.

Tous les services ont la même valeur, ils s'effectuent entre sélites par un accord de gré à gré.

L'objectif de l'association est de favoriser du lien entre les adhérents, et de créer un réseau d'entraide dans un climat de confiance et de solidarité.

Plusieurs temps forts ponctuent l'année tels que l'Assemblée Générale, des soirées à thème, des visites organisées et le traditionnel pique-nique de juin.

Le 2^e mercredi de chaque mois, les sélites se retrouvent à 19h30 à la salle des loisirs. Cette soirée conviviale est ouverte à toutes les personnes intéressées souhaitant se renseigner sur notre fonctionnement.

Contacts : Jacqueline BERNARDEAU 02 40 21 96 90 - Thérèse COUEDEL 06 74 88 81 34 - Andrée RIBOULET 06 74 21 31 20.
seldejade@gmail.com - seldejade.franceserv.com

associations

AMAPLAINE



Une AMAP, c'est plus qu'un « panier » !

A comme Association.

En AMAP, pas d'intermédiaire commercial. C'est le seul système qui reverse **100% du montant du panier au ou à la paysan(ne)**.

M comme Maintien.

Chaque amapien(ne) s'engage sur une saison : le ou la paysanne a l'assurance d'être rémunéré toute l'année pour son travail, et d'écouler sa production !

AP comme Agriculture Paysanne.

L'AMAP soutient **une agriculture de proximité, à taille humaine, qui concilie protection de la nature, emploi agricole, pérennité des fermes et qui rétablit le lien entre paysan et mangeur.**

Souscrire à une AMAP n'est donc pas un acte anodin.

Cela permet de partager, **avec un collectif, des valeurs de solidarité, d'éthique et d'agriculture paysanne.**

L'acte d'achat réalisé chaque semaine au travers de l'Amap est essentiel !

Notre AMAP

Elle a été créée en 2011 et, actuellement, 47 familles viennent chercher leur panier chaque mardi soir, 9 producteurs locaux proposent leurs produits.

Nous avons le projet d'augmenter le nombre de producteurs, notamment avec des produits de la mer, et développer des partenariats avec des commerçants locaux.

A l'AMAP de La Plaine et Préfailles, nous avons décidé d'aller plus loin, en intégrant, petit à petit, d'autres éco gestes (transport, énergie, économie, consommation responsable, réduction des déchets...) et en prenant conscience, qu'à notre niveau, nous pouvons agir de façon efficace.

Concrètement, ça marche comment ?

Je passe un contrat avec un ou plusieurs producteurs pour une période de 6 mois, renouvelable, en septembre et en avril.

Je viens retirer mon panier de légumes ou autres produits une fois par semaine ou tous les quinze jours (distribution le mardi de 18h15 à 19h15 à la salle des Goélands (à côté de la médiathèque) à La Plaine sur mer.

Je m'engage à tenir au moins deux permanences durant la période du contrat ou, si je ne suis pas disponible, à réaliser des actions bénévoles pour l'association.

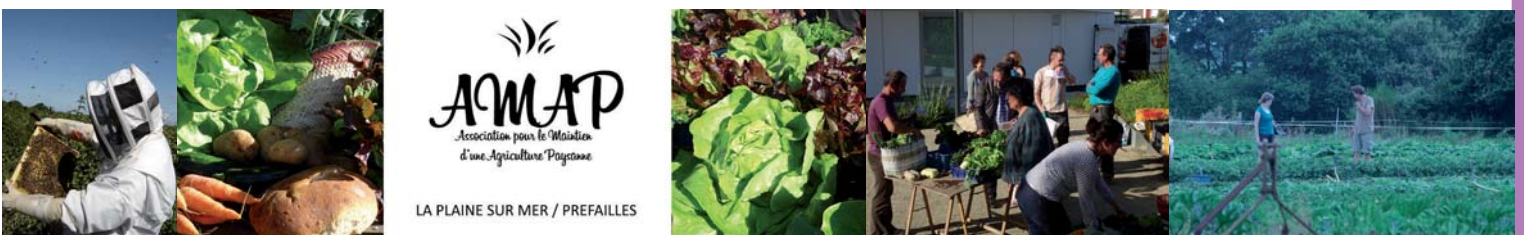
Plus de détails <https://amaplaïneblog.wordpress.com>

Nos actions

Nous travaillons avec l'association Hirondelle et les AMAP de St Michel Chef-Chef et Pornic pour proposer différentes actions de sensibilisation.

Nous mettons différents supports à disposition des amapiens.

Contact : amaplaïne@gmail.com - <https://amaplaïneblog.wordpress.com> - Page Facebook : <https://www.facebook.com/amaplaïne44/>



UNC

En 2018, l'Union Nationale des Combattants commémore le centenaire de sa fondation.

En effet, le projet de créer une association pour maintenir et resserrer les liens qui unissent les combattants de la Grande Guerre, aider et rendre hommage aux actes de courage des poilus, né au cours de l'année 1917, est concrétisé le 25 novembre 1918, lorsque les statuts de l'Union nationale des combattants sont déposés, puis publiés le 11 décembre 1918 au Journal Officiel.

Localement, les membres de l'association de La Plaine /Préfailles ont participé à la tenue de l'exposition commémorant le centenaire de la guerre 14/18, en novembre 2017.

Lors de la cérémonie du 8 mai dernier Yves MARTINAGE et Daniel MINOT ont été décorés.

Roger LEROY, Germaine LEBRUN et Bernard MARTIN ont rejoint le bureau de l'association.



associations

Comité FNACA PORNIC-CÔTE DE JADE



Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Cette association patriotique, entretient la transmission de la mémoire sur les communes de La Plaine-sur-Mer à Villeneuve-en-Retz, y compris Saint Père-en-Retz et Chaumes-en-Retz.

Elle participe à la commémoration officielle du cessez-le-feu du 19 Mars 1962 de la Guerre en Algérie ainsi qu'aux cérémonies et commémorations patriotiques organisées sur le secteur. Elle contribue également à la «Transmission de la Mémoire» aux jeunes générations.

Elle octroie une aide d'urgence aux veuves et adhérents en situation matérielle difficile au travers du « Fonds de Solidarité », propre au Comité.

Elle organise des concours de belote, un voyage à l'étranger au printemps, ainsi qu'une sortie en septembre.

La prochaine Assemblée Générale est prévue le 20 Octobre 2018.

Toute personne, titulaire de la carte du Combattant ayant pris part à la Guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie ainsi que les veuves d'anciens combattants de la Guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie non remariées peuvent adhérer.

Toute personne n'entrant pas dans les critères d'adhésion peut devenir membre bienfaiteur du Comité FNACA en prenant une carte de sympathisant. Celle-ci donne la possibilité de participer aux activités du Comité, d'assister aux réunions d'informations et assemblées générales ordinaires et extraordinaires sans pouvoir participer aux votes et participer aux voyages et sorties.

Contacts : Michel MERCIER 06 84 37 45 47 - mercure44210@gmail.com

Don du sang



Vendredi 23 mars, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association Don du Sang de Pornic et ses environs. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Suite au changement de statut, Hubert Rocher, l'ancien président a laissé la place à une collégiale représentée par : Léa Guilbeau, Michèle Prou et Marie Baudet.

Un hommage émouvant a été rendu à Claude Zanazzo, vice-président et membre pendant 40 ans, décédé l'année passée.

Sur les différentes collectes de 2017, 1207 donneurs se sont présentés soit 130 de plus qu'en 2016.

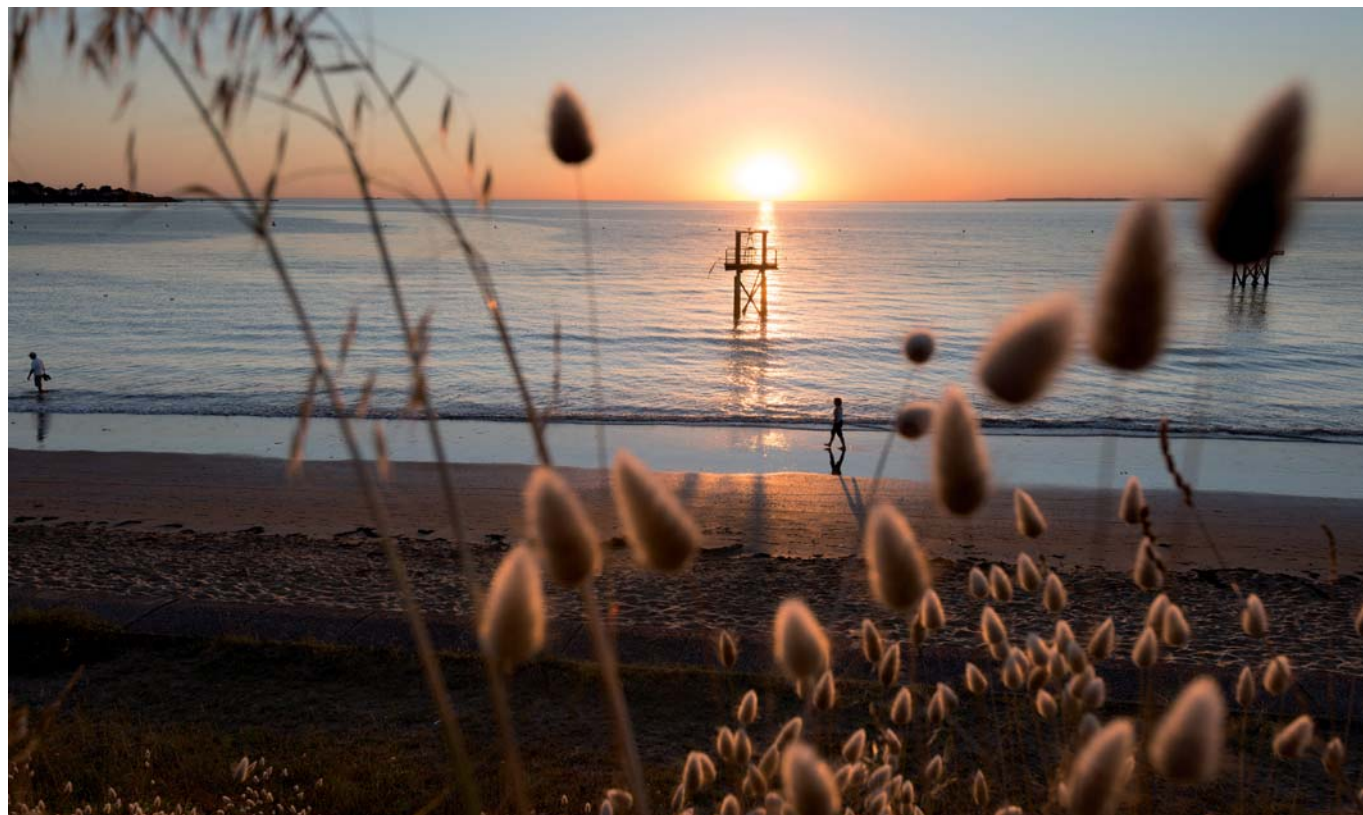
L'information faite aux différents lycées du secteur a permis à de nombreux jeunes de donner pour la première fois.

Quatre nouveaux membres ont intégré l'association : Maryline Monier, Gina Marcandella, Joël Girard et Laurent Houssay.

Ce fût également l'occasion de récompenser 4 donneurs pour plus de 100 dons, 9 donneurs pour plus de 75 dons et 32 donneurs pour plus de 25 dons.

L'éthique de notre association est
BENEVOLAT - VOLONTARIAT - ANONYMAT et NON-PROFIT

On choisit de donner son sang mais pas de le recevoir !



L'ATELIER
BUREAU D'ÉTUDE EN ARCHITECTURE
D'INTÉRIEUR

JSIMO
BUREAU D'ÉTUDE
EN MAÎTRISE D'ŒUVRE

20 ZA de la Musse - 44770 LA PLAINE SUR MER
02 40 21 02 32
www.jsimo.com - jacques.sivet@jsimo.com

diminutifs
Salon de coiffure

DIMINUTIFS • LA PLAINE/MER
Rue de l'Eglise ☎ **02 40 21 58 09**
www.coiffure-diminutifs.fr

Pornic - Super U - Le Golf	02 40 82 09 00
Pornic - 37 ^{ème} rue du G. de Gaulle (coté gare)	02 40 21 76 81
Tharon	02 40 27 83 08
Paimboeuf	02 40 27 25 76
Bourgneuf en Retz	02 51 74 87 36



L'Air Marin
Terrasse ensoleillée Cuisine
Maison Glaces Banquets

60 boulevard de la Prée
44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 87 31
thierrymary@orange.fr

Nos formules

Formule midi	Formule Week-end
13 €	19 €

Motoculture de Plaisance

DURAND Laurent SARL

LOCATION - VENTE - SAV
Réparation toutes marques
Fabrication Flexible (Hydraulique, Nettoyeur)

7 rue Croix Mouraud - 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél. 02 40 21 50 20 - Fax 02 40 21 05 66
E.mail : robert.durand31@wanadoo.fr



La Beauté d'AuRetz

Aurélie
Esthéticienne confirmée
Styliste onguilaire
Extension de cils

12 rue Joseph Rousse - 44770 La Plaine sur Mer
labeauteauretz@gmail.com - facebook : La beauté d'AuRetz
où à votre DOMICILE

06 24 88 33 49

Le Pronostic
BAR • TABAC • PMU • LOTO • PRESSE

Terrasse extérieure • Salle de jeux
1 rue J. Rousse - LA PLAINE/MER
Tél. 02 40 21 50 37



Restaurant - Pizzeria - Epicerie

L'HIPPO-CAMPE

Dépôt de gaz • Burgers • Pizzas à emporter

22 rue de la Cormorane
44770 LA PLAINE/MER
Tél. 02 40 21 52 84
www.pizzeriahippo-campe.com

Dépôt de PAIN

La Plaine Beauté
Institut de beauté

Soins visage et corps • Epilation • Maquillage • Beauté des mains et des pieds

5 rue Joseph Rousse
44770 La Plaine sur Mer **09 87 11 35 89**



Partenaire des collectivités locales
magazine, guide pratique, plan...

IMPRIMEUR créateur

éditions
offset
5
nantes

www.offset5.fr
tél. 02 40 26 59 56



NEUF & RÉNOVATION

OMTÉLEC
Électricité
Merlet Olivier

- Chauffage élec.
- Climatisation
- Ventilation
- Domotique
- Alarme
- Vidéo Surveillance
- Antenne

OMTÉLEC // Olivier Merlet ZA de la Gateburière 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél : 06 80 03 73 07 // Mail : o.mt@wanadoo.fr





Au Jardin des Rêves
CRÉATION
 Massif, mur végétal, robot tonte, dallage
 terrasse, terrassement, clôture, élagage, tonte...
BOIS DE CHAUFFAGE
SHOWROOM
 INTERIEUR & EXTERIEUR
ZAC La Musse
www.aujardin-des-reves.com 02 40 21 11 28 LA PLAINE SUR MER



**AMBULANCES
PACAUD**
 Agrément 4403259
 02 40 21 60 29
 Taxi • 7j/7
 LA PLAINE-SUR-MER - PRÉFAILLES toutes distances
 THARON - ST MICHEL 02 40 27 90 87

Sarl Jean-François Foucher et Laëtitia
GARAGE FOUCHER
 Zone de la Basse Musse
 La Plaine/Mer
 Tél. 02 40 21 50 08

VENTE NEUF
 ET OCCASION
 MÉCANIQUE - TÔLERIE
 PEINTURE - DÉPANNAGE




RENAULT
 La vie, avec passion

**MAÇONNERIE
LUCAS E.**
 Neuf - Rénovation - Couverture - Clôture
 ZAC Gateburière - LA PLAINE SUR MER - 02 51 74 86 37
lucas.emmanuel44@orange.fr

56 44 35 29
Résidences Mobiles Atlantique
 Parcs ensemble de mobil-homes
 Parc des Expo La Plaine sur Mer 44
 18 rue de la Basse Musse
 44770 LA PLAINE/MER
 Nicolas Hart : Tél. 06 36 64 42 75
 44@residences-mobiles-atlantique.fr
www.residences-mobiles-atlantique.fr

On se charge de vous trouver votre future parcelle

Achat ou reprise de votre mobil-home • Vente, terrasse, pergolas toiles ou rigides
 • Parrainage 200 € - Financement - Etude du projet - Destockage Mobil-home
 Clés en mains (transport, mise en place, grutage) - SAV



BOURMEAU PAYSAGE
 aménagement & entretien des espaces verts
 ZA de la Gateburière - 44770 LA PLAINE-SUR-MER
 Tél. 02 40 21 57 64 - www.bourmeau-paysage.com

BOUCARD STÉPHANE
 9, impasse des Fleurs
 44770 La Plaine sur Mer
 02 51 74 87 26

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES



www.boucard-plombier-couvreur.com

T'AS PENSÉ AU PAIN ?
ARBRE À PAINS
 YANN DOUAUD ARTISAN BOULANGER
 Ouvert tous les jours de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30 sauf le lundi
 En saison de mai à septembre 7j/7 jours de 7h à 20h
 1 Bis des Nations Unies - 44770 LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 50 60

HÔTEL*** RESTAURANT MICHELIN
ANNE DE BRETAGNE
 MATHIEU GUIBERT



163, Boulevard de la Tara - LA PLAINE-SUR-MER - Tél. 02 40 21 54 72
www.annedebretagne.com